



BURKINA FASO  
UNITÉ - PROGRÈS - JUSTICE

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT



## RETROSPECTIVE 2020



Avril 2021





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DU DÉVELOPPEMENT

**RETROSPECTIVE**  
**2020**



Avril 2021

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>AEN</b>	Actifs extérieurs nets
<b>AFD</b>	Agence française de développement
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BDSM</b>	Base de données de la surveillance multilatérale
<b>BID</b>	Banque islamique de développement
<b>CASEM</b>	Conseil d'administration du secteur ministériel
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest
<b>CFA</b>	Communauté financière africaine
<b>CIMA</b>	Conférence interafricaine des marchés d'assurance
<b>CIPD</b>	Conférence internationale sur la population et le développement
<b>CMRPN</b>	Comité militaire pour le redressement et le progrès national
<b>CNADDT</b>	Commission nationale d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>CNPD</b>	Commission nationale de planification du développement
<b>CNSS</b>	Caisse nationale de la sécurité sociale
<b>COSED</b>	Comité de suivi des indicateurs de l'économie et du développement
<b>CPADDT</b>	Commission provinciale d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>CPC</b>	Commission permanente de concertation
<b>CRADDT</b>	Commission régionale d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>CSD</b>	Cadre sectoriel de dialogue
<b>CSEBT</b>	Comité du suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie
<b>DOB</b>	Débats d'orientation budgétaires
<b>DPBEP</b>	Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle
<b>EHCVM</b>	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
<b>EPE</b>	Etablissement public de l'Etat

<b>FAARF</b>	Fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes
<b>FEC</b>	Facilité élargie de crédit
<b>IAP</b>	Instrument automatisé de prévision
<b>JNC</b>	Journée nationale de concertation
<b>LFR</b>	Loi de finances rectificative
<b>LOADDT</b>	Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire
<b>MINEFID</b>	Ministère de l'économie, des finances et du développement
<b>ODD</b>	Objectif de développement durable
<b>ONET</b>	Observatoire national de l'économie territoriale
<b>ONG /AD</b>	Organisation non gouvernemental / Association de développement
<b>PADEL</b>	Programme d'appui au développement des économies locales
<b>PAGPS</b>	Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques
<b>PCD</b>	Plan communal de développement
<b>PEFA</b>	Public Expenditure and Financial Accountability/Dépenses publiques et responsabilité financière
<b>PGA</b>	Plateforme de gestion de l'aide
<b>PGIF</b>	Plan global intégré de formation
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNDES</b>	Plan national de développement économique et social
<b>PPP</b>	Partenariat public privé
<b>PTA</b>	Plan de travail annuel
<b>PTF</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>PUS</b>	Programme d'urgence pour le sahel
<b>RCD</b>	Rapport sur la coopération pour le développement
<b>RGPH</b>	Recensement général de la population et de l'habitation
<b>SFD</b>	Système financier décentralisé
<b>SNADDT</b>	Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire
<b>SNFI</b>	Stratégie nationale de la finance inclusive
<b>SSN</b>	Système statistique national
<b>TBE</b>	Tableau de bord économique
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest africaine

# TABLE DE MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	6
PREFACE	7
EQUIPE DE PILOTAGE DU MINEFID	8
Introduction	10
<b>PARTIE I : Généralités sur le MINEFID</b>	<b>11</b>
I.1 Présentation du Ministère	12
I.2 Attributions et organisation du MINEFID	16
<b>PARTIE II : Réalisations du ministère en 2020</b>	<b>21</b>
II.1 Focus sur les ressources humaines ayant permis la réalisation des activités en 2020	22
II.2 Contexte socio-économique et financier	24
II.3 Principales réalisations Du MINEFID	30
<b>PARTIE III : Relations de partenariat en 2020</b>	<b>76</b>
III.1 Relations avec les Partenaires Techniques et Financiers	77
III.2 ONG et Associations de Développement	81
III.3 Les Collectivités Territoriales	84
III.4 Secteur Privé, autres Ministères Et Institutions	86
Conclusion	88
ANNEXES	89
Equipe d'élaboration de la rétrospective 2020	xii

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Structure du personnel du MINEFID par sexe en 2019 et 2020	22
Tableau 2 : Evolution du personnel du MINEFID par tranche d'âge de 2019 à 2020	22
Tableau 3 : Récapitulatif des décorations du MINEFID dans les différents Ordres en 2020	23
Tableau 4 : Evolution de la croissance du PIB et de ses ressources en 2019 et en 2020	25
Tableau 5 : Récapitulatif des conventions de financement signées en 2020 en milliards FCFA	78
Tableau 6 : des conventions signées au 31 décembre 2020	83

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition du personnel du MINEFID par catégorie en 2020	23
Graphique 2: Répartition du personnel du MINEFID par région en 2020	23
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles	24
Graphique 4 : Evolution des recettes et dépenses de 2019 et 2020 (milliards FCFA)	27
Graphique 5 : Situation de la masse monétaire et de ses contreparties en 2019 et 2020 (en milliards FCFA)	29
Graphique 6 : Performance des régies de recette en 2020 (en milliards de FCFA)	40



## PREFACE



Le ministère de l'économie, des finances et du développement a entrepris depuis 2013, de présenter chaque année, ses principales réalisations dans un document intitulé « RETROSPECTIVE ». Ce document permet aux différents acteurs, de s'informer sur la performance annuelle du MINEFID et assure une visibilité des actions menées.

Malgré la crise sanitaire et sécuritaire, l'année 2020 s'est achevée sur une note de satisfaction avec la réalisation d'importants résultats contribuant au développement socio-économique du Burkina Faso.

Je voudrais, à travers ces lignes, témoigner ma reconnaissance aux différents acteurs notamment les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la société civile pour leur accompagnement ainsi qu'à l'ensemble de mes collaborateurs pour les acquis engrangés. Grâce aux efforts des uns et des autres, nous avons progressé dans la mise en œuvre de notre plan d'action qui vise entre autres, un meilleur pilotage de l'économie, une mobilisation optimale des ressources financières, une gestion efficace du Budget de l'Etat et un contrôle permanent dans la gestion des ressources publiques.

Je félicite l'équipe de rédaction et invite l'ensemble des collaborateurs à rester mobilisés pour relever les nombreux défis.

Le Ministre de l'Economie, des Finances  
et du Développement

**Lassané KABORE**  
*Officier de l'Ordre de l'Etaton*

## EQUIPE DE PILOTAGE DU MINEFID



**Monsieur Lassané KABORE,**

*Ministre de l'économie, des finances et du développement*



**Madame Edith Clémence YAKA,**

*Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, des finances et du développement, chargé du budget*



**Madame Pauline ZOURE,**

*Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, des finances et du développement, chargé de l'aménagement du territoire et de la prospective*



**Monsieur Seglaro Abel SOME,**  
*Secrétaire général du Ministère de l'économie, des finances et du développement*

Contribuent également au pilotage des actions du ministère

- un (01) Directeur de cabinet ;
- deux (02) Chefs de cabinet ;
- neuf (09) Conseillers techniques ;
- six (06) Chargés de mission ;
- trente-trois (33) Secrétaires permanents, Coordonnateurs, Présidents, Directeurs généraux et centraux ;
- soixante-quinze (75) Directeurs régionaux

# INTRODUCTION

La gestion axée sur les résultats fait de la communication et de la reddition des comptes un vecteur de bonne gouvernance pour toute organisation. Ainsi, le MINEFID s'inscrit dans cette dynamique en informant régulièrement les partenaires techniques et financiers et les usagers sur ses grands chantiers.

Pour ce faire, la « **Rétrospective** » est élaborée et diffusée chaque année en vue de communiquer sur les principales réalisations du domaine de l'économie, des finances et du développement.

Elle est élaborée suivant une démarche participative. La présente édition est structurée en trois (03) parties ainsi qu'il suit :

- généralités sur le MINEFID ;
- réalisations du MINEFID en 2020 ;
- relations de partenariat en 2020

# PARTIE I :

## Généralités sur le MINEFID

Le MINEFID est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique du gouvernement en matière de pilotage de l'économie, de finances publiques, de gestion du développement et d'aménagement du territoire. La mise en œuvre de cette mission au cours de l'année 2020 s'est faite conformément à la lettre de mission assignée au ministre.

## I.1 PRESENTATION DU MINISTERE

### 1. Bref rappel historique de l'évolution institutionnelle

La période post indépendance (1960-1980) a été marquée par une relative instabilité dans l'organisation du ministère, avec notamment des changements dans sa dénomination. Si de 1960 à 1963, il s'appelait « Ministère des finances » sous René BASSINGA (1960-1962) et François BOUDA (1962-1963), il s'appellera « Ministère du plan et des affaires économiques de 1963 à 1965 avec à sa tête Charles Bila KABORE, puis « Ministère des finances et du commerce » sous Raphael MEDAH en 1966. De 1966 à 1976, l'Intendant militaire Tiémoko Marc GARANGO prendra la tête du département.

Après le passage de l'Intendant militaire GARANGO, c'est Mamadou SANFO qui occupera le poste de ministre en 1976 avant que le ministère ne redevienne à sa dénomination initiale « Ministère des Finances » en 1977 avec comme Ministre Léonard KALMOGO et ce, jusqu'au coup d'Etat du 25 novembre 1980 du Colonel Saye ZERBO. Celui-ci mettra en place d'emblée, par décret du 26 novembre 1980 une équipe gouvernementale chargée de l'expédition des affaires courantes des différents départements ministériels et c'est à ce titre que Edmond KI a été portée à la tête du ministère des finances de 1980 à 1982.

Par décret n°82-376 /PRES/CMRPN du 30 septembre 1982, le Colonel Saye ZERBO, Président du Comité militaire pour le redressement et le progrès national (CMRPN) procéda à un remaniement ministériel et pour la première fois, le volet « économie » apparaît dans la dénomination du ministère pour donner « Ministère de l'économie et des finances », porté par Monsieur Inoussa MAIGA puis par Pascal SANOU de 1982 à 1983.

Avec l'avènement au pouvoir du Conseil national de la révolution (CNR) du Capitaine Thomas SANKARA en 1983, Justin Damo BARRO occupera le poste de Ministre des finances, qui deviendra à partir de 1985 et toujours sous sa conduite « Ministère des ressources financières ». On enregistre également la création d'un Ministère connexe, celui chargé du budget, dirigé par Adèle OUEDRAOGO. Justin BARRO sera remplacé en 1986 par Talata Eugène DONDASSE, avant que le coup d'Etat d'octobre 1987 n'emporte tout le gouvernement, consacrant ainsi l'avènement de la « Rectification » et l'arrivée de Blaise COMPAORE au pouvoir. En 1987, Guy SOME sera

porté à la tête du ministère jusqu'en 1988, il sera remplacé par la suite par Bintou SANOGO de 1988 à 1991.

De juin 1991 à juin 1992, Frédéric Assomption KORSAGA dirige le département ministériel avec comme appellation « Ministère des finances et du plan ». De 1992 à 2000, Rock Marc Christian KABORE (1992-1993), Ousmane OUEDRAOGO (1993-1994), Zéphirin DIABRE (1994-1996), Kadré Désiré OUEDRAOGO (1996-1997) et Tertius ZONGO (1997-2000) occupent successivement le département ministériel.

En 2000, Paramanga Ernest YONLI, occupait le poste de Premier ministre, cumulativement avec celui de Ministre de l'économie et des finances et se faisait assister de deux (02) Ministres délégués : Jean Baptiste COMPAORE chargé des finances et du budget et de Anne KONATE chargé du développement économique. Le département sera scindé en deux en 2002 : le Ministère des finances et du budget (MFB) et le Ministère de l'économie et du développement (MEDEV), respectivement dirigés par Jean Baptiste COMPAORE et Seydou BOUDA.

La configuration du ministère est restée en l'état jusqu'à sa fusion en 2008 à travers un décret n° 2008-154/PRES/PM/MEF du 02/04/2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et l'arrivée de Lucien Marie Noel BEMBAMBA, comme seul Ministre de l'économie et des finances, appuyé par un Ministre délégué chargé du budget, Marie Thérèse DRABO/KEITA (2008-2010) puis par François Marie Didier ZOUNDI (2010-2012). En début janvier 2013, ce dernier, admis à la retraite sera remplacé par Madame Clothilde KY. Celle-ci restera en poste jusqu'en octobre 2014.

A la faveur de l'insurrection populaire, un gouvernement de transition a été formé le 23 novembre 2014 et le portefeuille de l'économie et des finances est revenu à Jean Gustave SANON assisté par Amina BAMBARA/BILA comme ministre délégué chargé du budget. Ce tandem dirigera le ministère jusqu'au 06 janvier 2016.

En janvier 2016, un nouvel exécutif est mis en place suite à l'élection présidentielle de 2015 qui a consacré la fin de la transition et l'arrivée au pouvoir de Roch Marc Christian KABORE. Rosine COULIBALY /SORI occupe

alors le ministère en charge de l'économie et des finances auquel un autre volet est ajouté, celui du développement. Le poste du ministre délégué chargé du budget est occupé par Edith Clémence YAKA et un secrétariat d'Etat chargé de l'aménagement du territoire est créé avec à sa tête Pauline ZOURE/KABORE. Ce secrétariat évoluera en ministère délégué chargé de l'aménagement du territoire.

Cette équipe pilotera le ministère jusqu'en janvier 2019 avec le départ de la Ministre Rosine COULIBALY /SORI. Elle est remplacée depuis lors et jusqu'à ce jour par Lassané KABORE. Suite à la réélection du président Roch Marc Christian KABORE en 2020, l'équipe dirigeante a été reconduite et le volet « prospective » a été ajouté au ministère délégué chargé de l'aménagement du territoire.

## 2. Mission et principes directeurs

### 2.1. Mission

Aux termes de l'article 10 du décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement, le MINEFID assure l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de pilotage de l'économie, de finances publiques, de gestion de développement et d'aménagement du territoire.

### 2.2 Principes directeurs

Cinq (5) principes directeurs guident la mise en œuvre des activités du ministère. Ce sont :

- **La transparence**

Le MINEFID assurera l'information le plus large possible au public sur les objectifs, les actions menées et l'utilisation des ressources, tout en veillant au respect de la vie privée et des règles déontologiques.

- **L'esprit d'équipe**

Les intérêts du Ministère seront privilégiés par rapport aux intérêts personnels et corporatistes, tout en exerçant la tolérance, le respect de la différence et l'entraide.

- **L'éthique**

Le MINEFID s'engage à tenir ses promesses et engagements, à traiter le personnel et les usagers avec impartialité, respect et probité.

- **Le leadership**

La mise en œuvre du plan d'action se fera sous le leadership du MINEFID, à travers la définition et la mise en œuvre d'orientations claires de développement. Ce leadership sera assuré par la tenue permanente des cadres de dialogue sectoriels et régionaux, pour qu'un véritable engouement soit maintenu en vue de la prise en compte des aspirations des parties prenantes.

- **La Gestion Axée sur les Résultats**

La démarche dans la mise en œuvre des activités vise à atteindre les cibles définies, par une identification claire des impacts, des effets et des extrants, des moyens à mobiliser ainsi que des indicateurs de résultat ou de performance, avec la précision des différentes responsabilités selon les séquences et suivant les acteurs engagés.

## I.2 Attributions et Organisation du MINEFID

---

### 1. Attributions

Conformément aux dispositions de l'article 7 du décret n°2021-023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021, portant attributions des membres du Gouvernement, le MINEFID exerce sa mission dans quatre (04) principaux domaines. Il s'agit des domaines du pilotage de l'économie, des finances publiques, de la gestion du développement et de l'aménagement du territoire et de la prospective.

#### Dans le domaine du pilotage de l'économie

Le MINEFID est chargé (i) de la réalisation des études et des prévisions économiques à court et moyen termes, (ii) du suivi de la conjoncture économique nationale, régionale et internationale, (iii) de la normalisation, de la centralisation et de la diffusion des outils et des données statistiques, (iv) de l'élaboration et de la mise en œuvre, en collaboration avec les ministres concernés, de la stratégie nationale de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistiques, (v) de l'élaboration, de la diffusion et du suivi des comptes nationaux et régionaux, (vi) de la gestion des question d'intégration économique et monétaire en rapport avec le Ministre chargé de l'intégration africaine, (vii) de la conduite de l'intelligence économique, (viii) de la tutelle du secteur financier, (ix) de l'élaboration, de la diffusion et du suivi des statistiques sur le secteur financier, (x) de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement de lamicrofinance, (xi) de la mise en œuvre de ,la politique monétaire et de change, , (xii) de la coordination et de la promotion du système statistique national, (xiii) de la réalisation des études d'impacts économiques et sociaux des politiques publiques de développement (xiv) de la promotion de la politique nationale de diversification économique.

## Dans le domaine des finances publiques

Le MINEFID est chargé (i) de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et du contrôle de la réglementation générale sur la comptabilité publique, (ii) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique budgétaire, (iii) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique fiscale, (iv) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la législation douanière, (v) de l'élaboration des lois de finances initiales et rectificatives ainsi que les lois de règlement y relatives, (vi) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie globale de mobilisation des ressources intérieures et extérieures, (vii) de la gestion de trésorerie et de la tenue de la comptabilité des deniers et des matières de l'Etat et des autres organismes publics, (viii) de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre la fraude, le faux, la corruption et le blanchiment d'argent, (ix) du contrôle à priori et à posteriori de la dépense publique, (x) de l'exécution du budget de l'Etat, du suivi et du contrôle des opérations y relatives, (xi) du suivi du contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics de l'Etat, (xii) du contrôle de l'ensemble des services financiers fiscaux et comptables de l'Etat, des Collectivités Territoriales et de manière générale, de toutes les structures qui reçoivent, détiennent ou gèrent des deniers publics, (xiii) de la mise en œuvre et du suivi de la Réglementation Générale des Marchés Publics et des Délégations de Services Publics, (xiv) de l'approbation des marchés publics et de la conclusion des baux administratifs, (xv) de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique immobilière et de l'équipement de l'Etat, (xvi) de l'élaboration des normes et outils de gestion des biens publics, (xvii) de la négociation et de la signature de tous les accords et conventions de financement du développement avec les partenaires, (xviii) des requêtes et du décaissement des ressources extérieures, (xix) de la gestion de la dette publique, (xx) de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la politique de l'endettement public, (xxi) de l'assistance juridique et judiciaire de l'Etat, (xxii) de l'élaboration, de la diffusion et du suivi des statistiques sur les finances publiques, (xxiii) de la gestion du portefeuille de l'Etat, (xxiv) de l'exercice du tutelle financière sur les établissements publics de l'Etat, les Sociétés d'Etat, les entreprises à participation financière publique et les collectivités territoriales, (xxv) de la gestion des relations financières extérieures, (xxvi) de la coordination et du suivi de la coopération financière avec les organismes de financement bilatéraux et multilatéraux, (xxvii) de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et du contrôle de la réglementation générale sur les jeux de hasard, les assurances et système financier décentralisé, (xxviii) de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) au Burkina Faso, (xxix) de la collecte, du traitement et de la diffusion des informations financières auprès des autorités compétentes ou d'autres cellules de renseignement financier, (xxx) de la gestion du patrimoine non financier de l'Etat et de ses démembrements.

## Dans le domaine de la gestion du développement

Le MINEFID est chargé (i) de la formulation ,de la coordination, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et stratégies de développement économique et social, (ii) du pilotage, de la coordination et du suivi du dialogue sur les politiques et les priorités nationales avec les partenaire au développement, (iii) de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre de la réglementation nationales en matière de gestion des projets et programmes de développement, (iv) de l'élaboration et de la coordination des activités relatives à la politique nationales en matière de population, (v) de la cohérence des politiques sectorielles avec les orientations stratégiques et les cadre macro-économique, (vi) de l'élaboration, de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie national de partenariat public-privé (PPP) , (vii) de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du programme s'investissement publics (PIP), (viii) de l'enregistrement des déclarations d'existence ainsi que la coordination et su suivi de la coopération avec les ONG, (ix) de l'élaboration et de la mise ne œuvre d'une stratégie nationale de l'efficacité de l'aide, (x) du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, des projets et des programmes de développement , (xi) du suivi et de l'évaluation de la mise œuvre des engagements économiques et financiers internationaux.

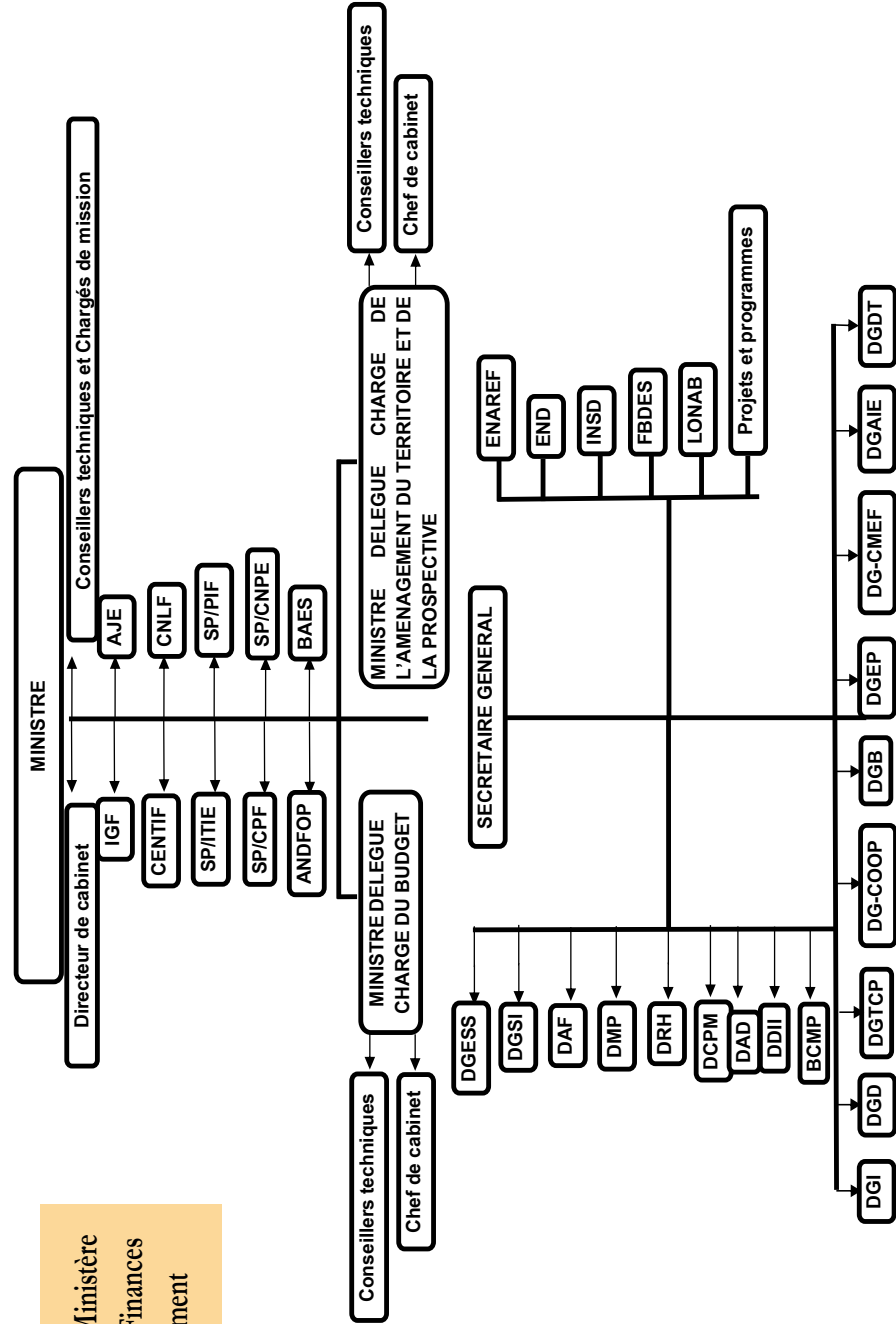
## Dans le domaine de l'aménagement du territoire et de prospective

Le MINEFID est chargé (i) de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi de la vision prospective en matière d'aménagement et de développement durable du territoire, (ii) de la coordination de la politique et de la législation foncières, (iii) de la formulation et coordination des politiques et stratégie d'aménagement du territoire et de la promotion du développement économique des collectivités territoriales,(iv) de l'élaboration du schéma national, des schémas régionaux, provinciaux communaux d'aménagement et de développement durable du territoire en collaboration avec les autres départements ministériels et les collectivités territoriales, (v) de l'appui à l'élaboration des schémas directeurs d'aménagement sectoriels, de leur mise à jour périodique, en coordination avec les autres départements structurants , (vi) de la veille sur la cohérence spatiale des programmations d'investissements structurants, (vii) de la promotion des pôles de croissance et de compétitivité, (viii) de l'animation de la réflexion prospective et stratégique, (ix) de la conduite et du suivi des études prospectives nationales (x) de l'élaboration et de la coordination des études des prospectives en collaboration avec les institutions ,les ministères et les collectivités territoriales concernées, (xi) du développement ,de la diffusion et de l'actualisation des méthodes d'outils de veille prospective dans les domaines sensibles pour l'avenir du Burkina Faso,(xii) de l'appui à la formulation des documents d'orientation stratégiques.

## 2. Organisation

Aux termes du décret N°2020-354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du MINEFID, l'organigramme se présente comme suit :

Organigramme du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement



*Dénomination des structures du MINEFID*

<b>AJE</b> : Agence judiciaire de l'Etat	<b>DGI</b> : Direction générale des impôts
<b>ANDFOP</b> : Agence nationale du domaine foncier des organismes publics	<b>DGSI</b> : Direction générale des services informatiques
<b>BAES</b> : Bureau d'analyse et des études stratégiques	<b>DGTC</b> : Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
<b>BCMP</b> : Bureau comptable matières principal	<b>DMP</b> : Direction des marchés publics
<b>CENTIF</b> : Cellule nationale de traitement des informations financières	<b>DRH</b> : Direction des ressources humaines
<b>DAD</b> : Direction des archives et de la documentation	<b>ENAREF</b> : Ecole nationale des régies financières
<b>DAF</b> : Direction de l'administration des finances	<b>END</b> : Ecole nationale des douanes
<b>DCPM</b> : Direction de la communication et de la presse ministérielle	<b>FBDES</b> : Fonds burkinabè de développement économique et social
<b>DDII</b> : Direction du développement institutionnel et de l'innovation	<b>IGF</b> : Inspection générale des finances
<b>DGAIE</b> : Direction générale des affaires immobilières et de l'équipement de l'Etat	<b>INS</b> : Institut national de la statistique et de la démographie
<b>DGB</b> : Direction générale du budget	<b>LONAB</b> : Loterie nationale burkinabè
<b>DGCMEF</b> : Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers	<b>SG</b> : Secrétariat général
<b>DGCOOP</b> : Direction générale de la coopération	<b>SP-CNPE</b> : Secrétariat permanent du Comité national de politique économique
<b>DGD</b> : Direction générale des douanes	<b>SP-CPF</b> : Secrétariat permanent du comité de politique fiscale
<b>DGDT</b> : Direction générale du développement territorial	<b>SP-ITIE</b> : Secrétariat permanent de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives
<b>DGEP</b> : Direction générale de l'économie et de la planification	<b>SP-PIF</b> : Secrétariat permanent pour la promotion de l'inclusion financière
<b>DGESS</b> : Direction générale des études et des statistiques sectorielles	

# PARTIE II :

## Réalisations du Ministère en 2020

En vue de l'atteinte de ses objectifs et de son aspiration à améliorer son image d'une administration moderne, transparente, efficace et solidaire, le MINEFID a élaboré son plan d'action. Ce référentiel de planification est opérationnalisé à travers un programme d'activités triennal glissant dont la tranche annuelle correspond au Plan de travail annuel (PTA). La mise en œuvre du PTA en 2020 a permis d'améliorer la performance du département, établie à 83,03% contre 75,25% en 2019.

## II.1 Focus sur les ressources humaines ayant permis la réalisation des activités en 2020

En 2020, le MINEFID comptait 8509 agents dont 1664 femmes (19,56%). Cet effectif est en baisse de 8,7% par rapport à 2019 où il était à 9319 agents. Cette baisse s'explique par la non prise en compte des agents en détachement (377), en disponibilité (230), des agents mis à disposition d'autres départements ministériels et institutions (203) ainsi que des décès (03).

**Tableau 1 : Structure du personnel du MINEFID par sexe en 2019 et 2020**

Sexe	2019		2020	
	Effectif	%	Effectif	%
<b>Homme</b>	7493	80,40	6 845	80,44
<b>Femme</b>	1826	19,60	1664	19,56
<b>Ensemble</b>	9319	100	8509	100,00

Source : DRH/MINEFID, base de données, mars 2021

Le personnel du ministère est en majorité jeune. En effet, (49,43%) des agents ont moins de 40 ans et est dominé par les agents de catégorie « C et assimilées » avec une proportion de 32,24% de l'effectif total. La plus forte concentration des agents du ministère se trouve dans la région du Centre avec 60,93% de l'effectif total.

**Tableau 2 : Evolution du personnel du MINEFID par tranche d'âge de 2019 à 2020**

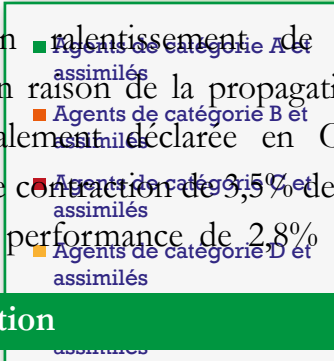
Année	2019		2020	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
<b>20 à 24 ans</b>	99	1,06	55	0,65
<b>25 à 29 ans</b>	798	8,56	642	7,54
<b>30 à 39 ans</b>	4342	46,59	3509	41,24
<b>40 à 49 ans</b>	2466	26,46	2849	33,48
<b>50 et plus</b>	1614	17,32	1454	17,09
<b>Ensemble</b>	9319	100,00	8509	100,00

Source : DRH/MINEFID, base de données mars 2021

## II.2 Contexte socio-économique et financier

### Effectif par catégorie

L'économie du Burkina Faso, au cours de l'année 2020 a évolué dans un environnement international marqué par un ralentissement de l'activité économique avec de grandes incertitudes, en raison de la propagation de la maladie à Coronavirus (COVID-19) initialement déclarée en Chine en décembre 2019. Cette situation a entraîné une contraction de 9,5% de l'activité économique mondiale en 2020 contre une performance de 2,8% en 2019.



### 1. Croissance économique et inflation

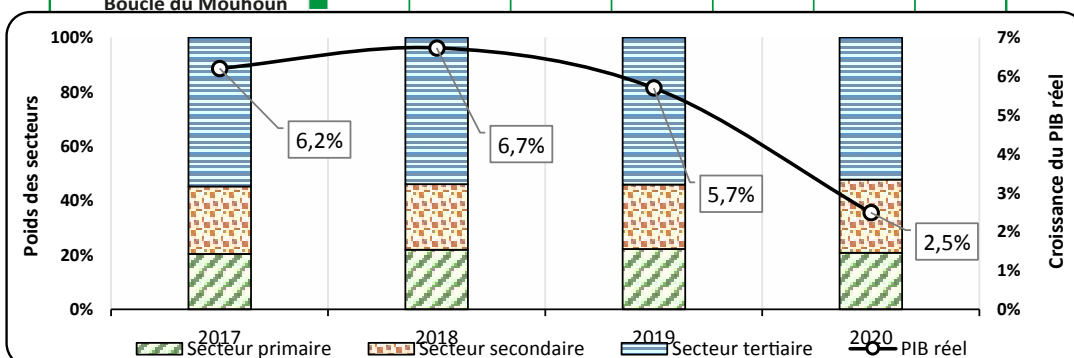
Au Burkina Faso, l'activité économique en 2020 s'est déroulée dans un environnement socioéconomique difficile, caractérisé par la pandémie de la COVID-19 et la persistance des attaques terroristes entraînant un déplacement interne de populations. Toutefois, le contexte national a été marqué par la bonne tenue des élections couplées présidentielle et législatives et par une campagne agricole globalement satisfaisante.

Graphique 2 : Répartition du personnel du MINEFID par région en 2020

### Effectif par région

Le taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) réel est ressorti à 2,5% en 2020 contre 5,7% en 2019.

Graphique 3 : Contribution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles



Médaille d'honneur des Douanes	2017	2018	2019
Total	29	01	30
	171	40	211

Source : DRH/MINEFID, base de données, mars 2021

**Tableau 4 : Evolution de la croissance du PIB et de ses ressources en 2019 et en 2020**

Rubrique	2019	2020
<b>Taux de croissance du PIB réel (%)</b>	<b>5,7</b>	<b>2,5</b>
<i>Secteur primaire (%)</i>	<i>1,7</i>	<i>5,7</i>
<i>Secteur secondaire (%)</i>	<i>2,3</i>	<i>7,7</i>
<i>Secteur tertiaire (%)</i>	<i>8,4</i>	<i>-2,5</i>
<i>Impôts et taxes nets sur les produits (%)</i>	<i>11,8</i>	<i>4,1</i>
<b>PIB nominal en milliards de FCFA</b>	<b>9 369,2</b>	<b>10 121,9</b>

Source : DGEP, IAP mars 2021

En 2020, l'activité économique a enregistré une décélération de son rythme de croissance. Cette croissance a été imprimée par les secteurs secondaire (+7,7%) et primaire (+5,7%), le secteur tertiaire ayant connu une récession (-2,5%). Le PIB nominal s'est établi à 10 121,9 milliards de FCFA en 2020 contre 9 369,2 milliards de FCFA en 2019.

En termes d'emploi, la croissance de la valeur ajoutée globale a été portée principalement par le solde des échanges extérieurs (+1,5 point de pourcentage). La consommation finale ayant contribué seulement pour 1,0 point de pourcentage et l'investissement ayant affiché une contribution nulle.

A fin décembre 2020, l'inflation en moyenne annuelle s'est affichée à 1,9% contre -3,2% à fin décembre 2019. Cette augmentation du niveau général des prix à la consommation est liée en partie à la pandémie de la COVID-19 qui a contribué à la rupture de certaines chaînes d'approvisionnement entraînant la hausse des prix des produits notamment des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+3,7%) et des services d'enseignement (+2,1%).

## 2. Situation des finances publiques

En 2020, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte national difficile marqué, d'une part, par les effets de la pandémie de la COVID-19 avec l'arrêt momentané des activités économiques au deuxième trimestre 2020 et d'autre part, par les attaques terroristes. Ainsi, le Gouvernement a procédé à une révision des prévisions budgétaires pour prendre en compte des mesures de relance

économique (exonérations fiscales) et de soutien aux ménages par la prise en charge des besoins sociaux de base notamment l'eau, l'électricité.

Les recettes ont été mobilisées à hauteur de 1 937,6 milliards de FCFA en 2020 contre 1 832,1 milliards de FCFA en 2019, soit une progression de 5,8%. Cette progression est due exclusivement à la hausse des dons de 167,3 milliards de FCFA, les recettes fiscales et les « autres recettes » s'étant contractées respectivement de 48,9 milliards de FCFA et de 12,9 milliards de FCFA.

En effet, la mobilisation des dons a plus que doublé, passant de 134,3 milliards de FCFA en 2019 à 301,6 milliards de FCFA en 2020. Les recettes fiscales se sont situées à 1 370,3 milliards de FCFA en 2020 contre 1 419,2 milliards de FCFA en 2019. Les autres recettes, se sont établies à 265,7 milliards de FCFA en 2020 en baisse par rapport à 2019 qui était à 278,6 milliards de FCFA.

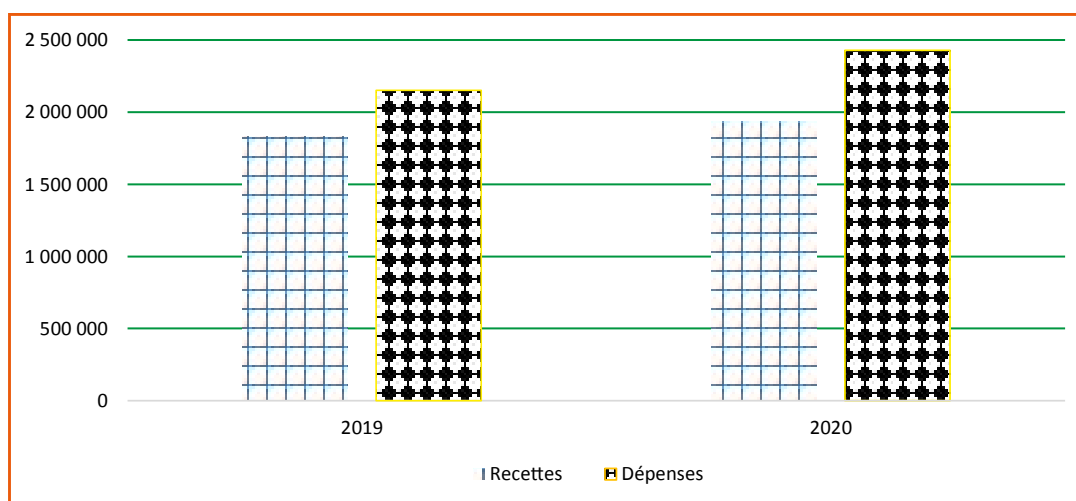
**Les dépenses** se sont situées à 2 428,5 milliards de FCFA en 2020 contre 2 149,9 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse de 278,6 milliards de FCFA (+13,0%). Cette progression est due aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (+272,2 milliards de FCFA) et aux charges (+6,5 milliards de FCFA).

**Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ou dépenses en capital)**, se sont situées à 717,7 milliards de FCFA en 2020 supérieur à la moyenne des cinq dernières années qui est de 570,8 milliards de FCFA. **Les charges ou dépenses courantes**, étant exécutées à hauteur de 1 710,8 milliards de FCFA en 2020.

---

<sup>1</sup> Selon le Manuel de Statistiques de Finances Publiques (MFSP) 2014, les recettes sont regroupées en recettes fiscales, cotisations sociales, dons et autres recettes. Les recettes de l'Administration centrale sont composées de recettes fiscales, de dons et des autres recettes, les cotisations sociales étant recouvrées par les Organismes de Prévoyance Sociale.

Graphique 4 : Evolution des recettes et dépenses de 2019 et 2020 (milliards FCFA)



Source : DGEP, IAP mars 2021

Le solde net de gestion est ressorti à 226,9 milliards de FCFA traduisant une bonne couverture de l'ensemble des charges par les recettes mobilisées de la période. Comparativement à 2019, ce solde s'est amélioré de 99,0 milliards de FCFA (+77,5%)

L'encours de la dette publique est estimé à 4 672,0 milliards de FCFA au 31 décembre 2020 contre 3 967,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2019, soit une progression de 17,8%.

S'agissant du service de la dette publique, il s'est chiffré à 627,5 milliards de FCFA en 2020 contre 345,1 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement de 81,8%.

### 3. Situation de la balance des paiements

Les transactions économiques avec l'extérieur ont été caractérisées en 2020 par une bonne orientation des cours des principaux produits d'exportation (le coton fibre, l'or et le sésame), une dépréciation du dollar et un repli du cours moyen du pétrole.

<sup>2</sup> Selon le Manuel de Statistiques de Finances Publiques (MFSP) 2014, les dépenses se décomposent en charges (dépenses courantes) et en acquisitions nettes d'actifs non financiers (dépenses en capital)

Dans l'ensemble, les échanges avec le reste du monde se sont traduits par un excédent du solde des transactions courantes. Parallèlement, l'excédent du compte de capital s'est amélioré et les entrées nettes de flux financiers se sont dégradés. Au total, les transactions courantes avec le reste du monde se sont soldées, de façon exceptionnelle par un excédent de 755,9 milliards de FCFA qui s'est situé à 7,5% du PIB en 2020 contre un déficit de 3,0% en 2019. Hors dons officiels, les transactions courantes ont affiché un excédent de 4,5% en pourcentage du PIB en 2020 contre un déficit de 5,3% en 2019.

Le solde global de la balance des paiements est passé d'un excédent de 67,4 milliards de FCFA en 2019 à 475,1 milliards de FCFA en 2020.

#### 4. Situation monétaire

L'évolution de la situation monétaire a été marquée, entre 2019 et 2020, par une progression des Actifs extérieurs nets (AEN) de 475,1 milliards de FCFA (+31,5%), des créances intérieures de 311,6 milliards de FCFA (+10,2%), induisant un accroissement de la masse monétaire de 682,1 milliards de FCFA (+16,8%).

Les AEN des Institutions monétaires sont ressortis à 1 983,7 milliards de FCFA à fin décembre 2020, en hausse de 31,5% par rapport à fin décembre 2019. Cette consolidation est attribuable tant aux banques commerciales qu'à la Banque Centrale dont les AEN se sont améliorés respectivement de 346,4 milliards de FCFA et 128,7 milliards de FCFA.

L'amélioration des AEN des Autres institutions de dépôts (AID) est due à une augmentation de leurs créances brutes sur l'extérieur (+314,4 milliards de FCFA) conjuguée à une baisse de leurs engagements bruts (-32,0 milliards de FCFA) envers les non-résidents.

S'agissant de l'accroissement des AEN de la Banque Centrale, il résulte d'une

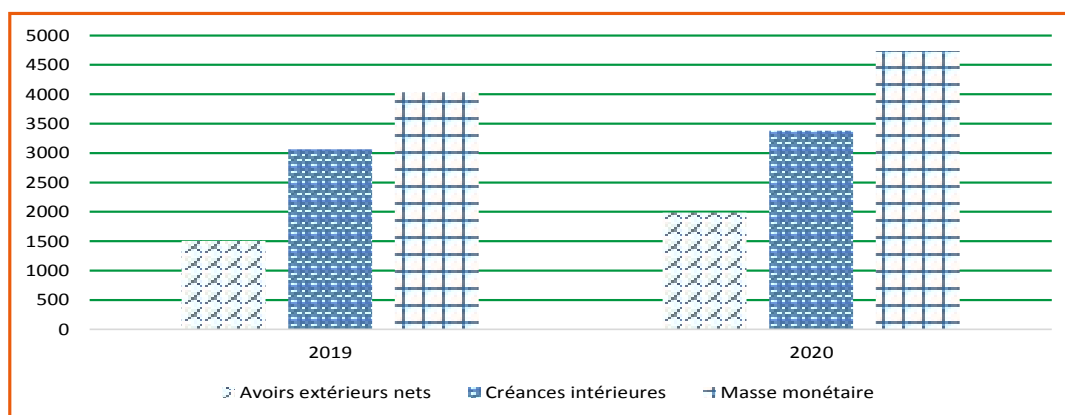
baisse de ses engagements envers les non-résidents (-190,5 milliards de FCFA, soit -19,9%) qui est plus importante que celle de ses créances (-61,8 milliards de FCFA, soit -6,0%).

Les créances intérieures sont ressorties à 3 379,6 milliards de FCFA à fin décembre 2020 contre 3 068,0 milliards de FCFA à fin décembre 2019, soit une augmentation de 10,2%. Cet accroissement est imputable à un afflux des créances nettes sur l'économie de 272,3 milliards de FCFA (+9,3%) et de celles du système bancaire sur l'Administration Centrale de 39,3 milliards de FCFA (+25,9%).

Les créances sur l'économie sont passées de 2 916,2 milliards de FCFA à fin décembre 2019 à 3 188,5 milliards de FCFA à fin décembre 2020, augmentant ainsi de 9,3%. Cette progression a été imprimée principalement par les crédits bancaires au secteur privé (+270,7 milliards de FCFA).

La masse monétaire est ressortie à 4 738,5 milliards de FCFA à fin décembre 2020, en progression de 682,1 milliards de FCFA (+16,8%) sur un an. Cet accroissement est observé au niveau tant des dépôts (+641,5 milliards de FCFA, soit +18,9%) que de la circulation fiduciaire (+40,6 milliards de FCFA, soit +6,2%).

**Graphique 5 : Situation de la masse monétaire et de ses contreparties en 2019 et 2020 (en milliards FCFA)**



Source : DGEP à partir des données de la BCEAO, mars 2021

## II.3 Principales réalisations du MINEFID

### 1. Principales actions réalisées suivant les cinq (05) programmes

Les principales réalisations sont présentées suivant les cinq (05) programmes du Plan d'actions du MINEFID

#### Programme « Pilotage de l'économie et du développement »

- ❖ **Dans le cadre de la prévision macroéconomique et la planification du développement**, les principales réalisations concernent :
  - la tenue de conférences thématiques sur l'état des lieux de l'intelligence économique au Burkina Faso ;
  - la tenue de cinq (05) sessions de la Commission nationale de planification du développement (CNPD) qui ont permis de valider treize (13) documents de stratégies et leurs plans d'actions ;



Tenue de la première session de la Commission Nationale de Planification du Développement le 31 mars 2020

- la tenue de quatre (04) revues de portefeuilles des projets et programmes de développement avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ;

- le financement de soixante-quinze (75) promoteurs dont vingt-trois (23) femmes ou groupement de femmes pour un montant global de 1,102 milliards FCFA dans le cadre du programme AgriNova ;
- le financement de quarante-deux (42) projets d'un coût global de 1,237 milliards FCFA par le programme Burkina Startups.
- La réalisation de trois (03) cadrages macroéconomiques ;
- L'élaboration de douze (12) notes mensuelles de conjoncture, douze (12) articles mensuels de presse, douze (12) rapports mensuels de suivi des indicateurs de l'économie et du développement, du rapport annuel sur l'économie du Burkina Faso ainsi que de cinquante-deux (52) notes trimestrielles de conjoncture régionale.
- l'élaboration du rapport national 2019 sur l'état de la population ;
- la tenue de la Journée mondiale de la population (JMP) sous le thème « Ralentir la propagation de la covid-19 : comment protéger la santé et les droits des femmes et des filles à l'heure actuelle » ;
- l'élaboration du Programme d'investissements publics (PIP) ;
- la tenue de la rencontre de MINEFID avec les coordonnateurs des grands projets et programmes d'investissement ;



le 03 décembre 2020 à Ouagadougou

- la tenue de quatre (04) revues de portefeuilles des projets et programmes de développement avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale ;
- la tenue de huit (08) sessions ordinaires du comité national de validation des documents et études de faisabilité des projets et programmes de développement ;
- la production et l'annexion au projet de Loi de finances du rapport d'analyse des risques des grands projets inscrits dans la Loi de finances ;
- l'adoption en conseil des ministres du rapport sur la méthodologie d'évaluation de l'Etude nationale prospective (ENP) Burkina 2025 ;
- l'élaboration du rapport général de mise en œuvre 2013-2019 de l'agenda 2063 ;
- la finalisation de la situation des indicateurs de suivi des ODD/Agenda 2063.

❖ **Au titre de la gestion de l'information économique, financière et sociale,** les actions réalisées sont :

- la disponibilité du rapport préliminaire et les drafts des plans d'analyse du RGPH-V ;
- la disponibilité de la base des données ainsi que le rapport global de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) ;
- l'élaboration des quatre (04) Tableaux de bord économique (TBE) ;
- la célébration de la journée africaine de la statistique le 22 décembre 2020 sous le thème « Moderniser les systèmes statistiques nationaux pour fournir des données et des statistiques en vue de soutenir la paix et le développement durable en Afrique » ;



- la validation du rapport d'évaluation du Schéma directeur de la statistique (SDS) de 2016 à 2019, du rapport diagnostique du Système statistique national (SSN), du rapport sur les orientations stratégiques et la logique d'intervention du Schéma directeur de la statistique 2021-2025 ainsi que du document final du SDS 2021-2025 par le Conseil national de la statistique en sa deuxième session ;
- la production des Tableaux des opérations financières des Etablissements publics de l'Etat (TOF-EPE) à fin 2019 et à fin septembre 2020 et ceux des collectivités territoriales (TOF-CT) à fin 2019 et à fin juin 2020 ainsi que de douze (12) TOFE mensuels ;
- la production des tableaux trimestriels sur les flux de trésorerie (II), sur la situation des actifs financiers et des passifs (III) et sur la situation de la dette (IV) à fin 2019 et à fin septembre 2020.

❖ **Dans le cadre de l'aménagement et développement durable du territoire**, les principales réalisations concernent :

- la réalisation des communications sur l'Observatoire national de l'économie territoriale (ONET) dans les régions du Sud-Ouest et du Centre-Ouest ;



Tenue de l'atelier régional de sensibilisation et de vulgarisation de l'Observatoire national de l'économie territoriale le 05 Novembre 2020 à Koudougou

- la production des rapports des études de référence de deux (02) régions (Centre-Est et Sud-Ouest) portant sur les potentialités économiques ;
  - la vulgarisation de la Loi portant orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) et le Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT) dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Ouest, du Centre Sud, de l'Est et du Sud-Ouest ;
  - la tenue de rencontres d'informations et d'échanges de la DGDТ avec les acteurs régionaux (Gouverneur, PCR, DREP, DRB, DRCMEF, trésorerie régionale) de la Boucle du Mouhoun et du Plateau Central sur les préparatifs de la conduite du processus d'élaboration des SRADDТ ;
  - la validation du rapport du Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDТ) du Sahel par la Commission régionale d'aménagement et de développement durable du territoire (CRADDТ) ;
  - la tenue des sessions des Commissions provinciales d'aménagement et de développement durable du territoire (CPADDТ) et la validation du rapport diagnostique du SRADDТ dans la région de l'Est.
- ❖ **Pour ce qui est de la promotion des pôles de croissance et de compétitivité**, les efforts se sont poursuivis en 2020 par la réalisation des actions suivantes :
- organisation de la session ordinaire au titre de l'année 2020 du Comité national de promotion des pôles de croissance (CNPPC) sur le thème : « Pôle de croissance de Bagré, bilan de dix ans de mise en œuvre » ;

**La session 2020 du Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance**

**Thème : «Pôle de croissance de Bagré, bilan de dix ans de mise en œuvre»**

Date : Mardi 08 décembre 2020 à partir de 09H00

Lieu : Bagré, salle de conférences du Centre Eco-touristique

*«Les pôles de croissance, un outil de transformation structurelle»*



Session 2020 du Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance et de Compétitivité (CNPPC) tenue à Bagré le 08 décembre 2020

- la disponibilité du projet de document du projet pôle de croissance du Sahel (PCS), phase 1 (ou document de démarrage du PCS) ;
- l'actualisation du document du projet d'appui à la promotion des pôles de croissance et des systèmes productifs régionaux au Burkina Faso à travers sa restructuration, l'actualisation du coût du projet et l'affinement du cadre logique;
- la tenue des deux sessions du COS du PUS-BF, des CCR des régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et du Centre-Est ;



Tenue de la deuxième session ordinaire 2020 du Conseil d'Orientation Stratégique (COS) du Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) le 15 septembre 2020

- l'élaboration du rapport d'avancement au 30 septembre 2020 du PUS-BF et du rapport sur les marchés publics en souffrance de paiement dans les zones fragiles.
  - ❖ **S'agissant de la gestion de la coopération économique, financière et des réformes** communautaires, des actions ont été réalisées :
- la production de quatre (04) rapports format UEMOA et de quatre (04)

- rapports format CEDEAO sur la situation économique et financière du Burkina Faso ;
- la production et la transmission à la Commission de l'UEMOA, de quatre (04) rapports de suivi du Programme économique régional (PER) ;
- la production des rapports de mise à jour de la Base de données de la surveillance multilatérale (BDSM) ;
- l'élaboration et la transmission des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2021-2025 du Burkina faso aux deux (02) commissions (UEMOA et CEDEAO) ;
- la réalisation d'une mission terrain de supervision des projets du PER ;
- la tenue de deux (02) revues de programme de travail avec la Banque islamique de développement (BID) et la Banque africaine de développement (BAD) ,
- l'organisation des rencontres virtuelles de négociations du second compact avec le MCC en avril-mai 2020 ;
- la tenue de deux (02) revues avec la Banque mondiale ;
- la tenue de deux (02) revues semestrielles avec le Fonds des nations unies pour la population (UNFPA) ;
- la tenue de la douzième commission de partenariat avec le Grand-Duché de Luxembourg le 20 juillet 2020 ;

---

<sup>3</sup> Document qui remplace les programmes pluriannuels de convergence (PPC) suite à la recommandation n° 02 /2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020



Douzième commission de partenariat avec le Grand-Duché de Luxembourg tenue le 20 juillet 2020

- la tenue de deux (02) revues du Programme Facilité élargie de crédit (FEC) du 08 au 21 septembre 2020 ;
  - la tenue d'un atelier régional d'information sur les accords de Partenariat à Gaoua du 14 au 16 octobre 2020 qui a réuni une soixantaine de forces vives de la région (élus locaux, services déconcentrés de l'administration, représentants du secteur privé et de la société civile) ;
  - la validation du référentiel d'évaluation de la Coopération au développement comme un nouvel outil de travail pour la DGCOOP ;
- ❖ **En ce qui concerne la promotion de l'inclusion financière**, les actions réalisées sont les suivantes :
- la mobilisation de 23,5 milliards FCFA pour le financement de la Stratégie nationale de la finance inclusive (SNFI) ;
  - la tenue de la session 2020 du Cadre national de concertation des acteurs de l'inclusion financière (CNC-AIC) les 17 et 18 décembre 2020, sous le thème : « Cadre national de concertation des acteurs de l'inclusion financière du Burkina Faso : quels défis pour une capitalisation des interventions du secteur? » ;

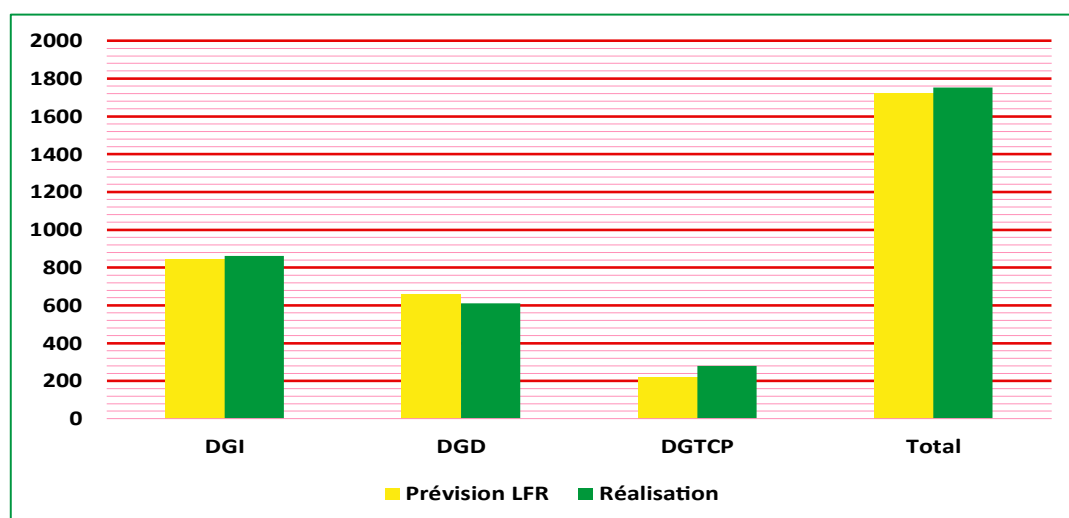


### Programme « Mobilisation des ressources »

#### ❖ Au titre de la mobilisation des ressources intérieures

L'ensemble des régies de recettes ont mobilisé en 2020, **1 752,81 milliards FCFA** sur une prévision annuelle révisée de **1 722,84 milliards FCFA**, soit un taux de recouvrement de 101,74%. Cependant ce niveau de mobilisation est en baisse de **53,17 milliards FCFA (-2,94%)** par rapport au recouvrement de 2019 qui était de 1 805,98 milliards FCFA. Cette régression des recouvrements s'explique en grande partie par la situation sanitaire qui a conduit le gouvernement à prendre des mesures en termes de subventions et d'exonérations fiscales.

Graphique 6 : Performance des régies de recette en 2020 (en milliards de FCFA)



Source : DGESS, à partir des données du PTA

Les performances enregistrées dans la mobilisation des ressources propres sont dues entre autres à :

- l'élargissement de l'assiette fiscale avec la prise en charge du portefeuille de 15 981 contribuables actifs portant le nombre à 41 800 contribuables actifs, soit un taux d'accroissement de 61,90% par rapport à la situation au 31 décembre 2019 ;
- la mise en œuvre des télé-procédures à travers l'adhésion à eSIN TAX de 5 672 contribuables qui ont effectué 106 293 déclarations en ligne pour un montant de 832,57 milliards FCFA;
- l'acquisition et le déploiement des équipements sur l'ensemble des offices de douanes non connectés au SYDONIA ;
- l'apurement de 66,846 milliards FCFA au titre des Restes à recouvrer (RAR).

❖ **S'agissant de la mobilisation des ressources extérieures**

Le montant décaissé au titre des appuis budgétaires se chiffre à **342,35 milliards FCFA** sur une prévision révisée annuelle de **378,25 milliards FCFA**, soit un taux de décaissement de **90,51%**. Au titre des appuis projets, **403,32 milliards FCFA** ont été décaissés sur une prévision annuelle révisée de **352,30 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **114,48%**.

❖ **Pour ce qui est de l'exploitation d'autres sources de financement**, les actions réalisées sont les suivantes :

- l'adoption de la stratégie PPP ;
- l'élaboration de l'avant-projet de loi PPP et son projet de décret d'application ;
- la tenue de rencontres d'information sur les PPP avec la Conférence nationale de la décentralisation (CONAD) pour l'élaboration d'un guide de procédure à l'usage des collectivités territoriale
- la réalisation de l'étude sur les PPP au niveau des collectivités

territoriales dans le cadre d'un partenariat avec la Cellule d'appui à la décentralisation et à la participation citoyenne (CADEPAC) et le Secrétariat Permanent de la CONAD ;

❖ **En ce qui concerne la gestion du cadastre et du domaine foncier national**, les actions phares réalisées sont les suivantes :

- la signature de l'arrêté N°2020-0136-MINEFID/SG/DGI/DC portant modalités de détermination de la valeur cadastrale des immeubles bâtis et non bâtis le 12 mars 2020 ;
- la validation de la solution informatique pour la gestion du système d'évaluation ;
- le traitement de 187 demandes de titres fonciers et de 9 439 demandes de transfert de titres de jouissance.

#### **Programme « Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers »**

- l'élaboration et adoption par le Conseil des Ministres du Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2021-2023 qui intègre désormais l'évolution du stock des actifs et des passifs financiers ;
- la transmission pour adoption à l'Assemblée Nationale, du projet de loi de finances 2021, du projet de Loi de finances rectificative (LFR) 2020, du programme d'investissement public et du rapport bilan du basculement de vingt (20) ministères et institutions dans le cadre de l'extension de la budgétisation sensible au genre ;



Adoption de la loi de finances rectificative (LFR) 2020 le 09 juillet 2020

- l'élaboration du budget citoyen 2021



Atelier technique d'élaboration du Budget citoyen 2021 le 27 septembre 2020 à Koudougou

- l'adoption de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'État, exercice 2021, par l'Assemblée Nationale



L'adoption de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'État, exercice 2021, par l'Assemblée Nationale le 19 octobre 2020

- le déblocage d'un montant de 1,5 milliards F CFA dans le cadre de la mobilisation de la subvention d'investissement au profit des bénéficiaires du FBDES.

❖ **En matière d'exécution des dépenses**, les réalisations ont concerné notamment :

- la tenue régulière des sessions mensuelles du Comité du suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie (CSEBT) ;
- la mise à jour de la mercuriale des prix 2020 ;
- la réduction des délais de traitement et de paiement de la dépense publique ; soit de quarante-sept (47) jours à quarante (40) jours pour le délai moyen de paiement des dépenses liquidées en 2020, et de onze (11) jours à cinq (05) pour le délai moyen de règlement des dépenses après visa du comptable ;
- la mise en place du système intégré de Gestion des Finances publiques (SI-N@folo) avec la réalisation des modules d'exécution et des modules comptables ;
- la validation du rapport de l'étude en vue de remplacer les actuels Plans de déblocage des fonds (PDF) par des Plans d'engagements (PE) ;

❖ **Par rapport à la réglementation financière**, les principaux résultats

- la réalisation du plan comptable des collectivités territoriales,
- la formation sur le plan comptable des collectivités territoriales au profit de 280 agents du MATDC, du MINEFID et de l'ENAM dont les acteurs en charge de l'examen et de l'approbation des budgets des CT.

❖ **Dans le cadre de la tenue de la comptabilité publique**, les principaux résultats atteints sont :

- la formation de 400 personnes sur la tenue de la comptabilité budgétaire des ordonnateurs du budget de l'Etat ;
- la transmission du projet de loi de règlement 2019 et ses annexes à l'Assemblée Nationale et à la Cour des Comptes ;
- la production et la transmission dans les délais de 546 états de rapprochement sur 744 attendus pour les comptables des structures déconcentrées.

❖ **En matière de gestion de la dette publique, les principaux résultats**

- la tenue régulière des sessions mensuelles du Comité du suivi de l'exécution du budget et de la trésorerie (CSEBT) ;
- la mise à jour de la mercuriale des prix 2020 ;
- la réduction des délais de traitement et de paiement de la dépense publique ; soit de quarante-sept (47) jours à quarante (40) jours pour le délai moyen de paiement des dépenses liquidées en 2020, et de onze (11) jours à cinq (05) pour le délai moyen de règlement des dépenses après visa du comptable ;
- la mise en place du système intégré de Gestion des Finances publiques (SI-N@folo) avec la réalisation des modules d'exécution et des modules comptables ;
- la validation du rapport de l'étude en vue de remplacer les actuels Plans de déblocage des fonds (PDF) par des Plans d'engagements (PE) ;

❖ **Par rapport à la réglementation financière, les principaux résultats**

- la réalisation du plan comptable des collectivités territoriales,
- la formation sur le plan comptable des collectivités

territoriales au profit de 280 agents du MATDC, du MINE FID et de l'ENAM dont les acteurs en charge de l'examen et de l'approbation des budgets des CT.

❖ **Dans le cadre de la tenue de la comptabilité publique,** les principaux résultats atteints sont :

- la formation de 400 personnes sur la tenue de la comptabilité budgétaire des ordonnateurs du budget de l'Etat ;
- la transmission du projet de loi de règlement 2019 et ses annexes à l'Assemblée Nationale et à la Cour des Comptes ;
- la production et la transmission dans les délais de 546 états de rapprochement sur 744 attendus pour les comptables des structures déconcentrées.

❖ **En matière de gestion de la dette publique,** les principaux résultats ont concerné :

- l'élaboration et la publication de la stratégie triennale d'endettement public,
- l'élaboration et la validation des projets de textes relatifs à l'endettement public.

❖ **S'agissant de la gestion du patrimoine de l'Etat,** les principaux résultats ont porté sur :

- l'élaboration du projet de document de la Stratégie d'optimisation de la gestion du parc automobile de l'Etat et son examen par la CNPD ;
- l'élaboration et l'exécution du programme de maintenance préventive et corrective des véhicules du parc de l'Etat et la validation du guide d'élaboration des plans d'équipement triennaux des structures publiques ;
- la sécurisation des treize (13) hôtels administratifs ;
- la réforme de 400 véhicules, motos et matériel et mobilier dans les ministères et institutions dans le cadre de la

- réalisation des opérations de réforme du matériel roulant hors d'usage de l'Etat dans les ministères et les garages privés ;
- l'octroi d'un appui financier d'un montant de 1,5 milliards FCFA à neuf (9) sociétés dans le cadre du financement des entreprises nationales ;
- l'ouverture d'un compte de 3,5 milliards pour relancer les activités de la compagnie AIR BURKINA

❖ **Au titre de l'exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers**, les principales réalisations sont :

- la tenue de l'Assemblée générale des Etablissements publics de l'Etat (EPE) le 07 août 2020 ;
- la finalisation du document du régime financier spécifique aux fonds nationaux ;
- la réalisation de quarante (40) missions de contrôle des sociétés et intermédiaires d'assurances, et trente et une (31) missions de contrôle des Systèmes financiers décentralisés (SFD) ;
- les contrôles sur pièces de quatre-vingt-dix-sept (97) bureaux de change et les contrôles sur place de douze (12) bureaux de change.

**Programme « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat »**

❖ **Pour ce qui est du contrôle, audit et lutte contre la fraude, le faux et la corruption**, les résultats majeurs atteints sont :

- la réalisation de trente-sept (37) missions d'inspection et de onze (11) audits ;
- la vérification de 909 postes comptables ;
- la réalisation de dix (10) missions d'investigation sur saisine ;
- le contrôle physique de 266 contrats de marchés de plus de 20 millions ;

- l'audit de 239 marchés publics ;
- l'audit de dix (10) Etablissements Publics de l'Etat ;
- l'audit financier et comptable de dix (10) collectivités territoriales.

❖ **Concernant la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), les principales réalisations sont :**

- l'élaboration et la validation de la Stratégie nationale de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) ;
- la production et la transmission du rapport de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation mutuelle du Burkina Faso au Groupe interafricain de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest (GIABA).

❖ **En matière de prévention et gestion du contentieux de l'Etat, les principales réalisations effectuées sont :**

- la participation de l'Agence judiciaire du trésor (AJT) à 490 audiences avec un taux de succès des audiences de 79,26% ;
- le paiement de 77,16 millions de FCFA au titre des transactions code de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA) ;
- le paiement de 418,75 millions FCFA au titre des transactions hors code CIMA.

**Programme « Pilotage et soutien aux services du ministère »**

❖ **Dans le domaine de la coordination des actions du ministère, les principales réalisations concernent :**

- la tenue d'une (01) session du Conseil d'administration du secteur ministériel (CASEM) de l'économie, des finances et du développement le 30 octobre

2020 sous le thème « télé-procédures et mobilisation des ressources : défis et perspectives ».



Tenue de la première session du CASEM le 30 octobre 2020

- la tenue de deux (02) sessions du Comité de pilotage du Cadre sectoriel de dialogue « Gouvernance économique » le 27 février et le 10 août 2020.



Tenue de la première session du Comité de pilotage du Cadre sectoriel de dialogue « Gouvernance économique » le 27 février 2020



Tenue de la deuxième session du Comité de pilotage du Cadre sectoriel de dialogue « Gouvernance économique » le 10 Août 2020

- la tenue de cinq (05) sessions de la Commission permanente de concertation (CPC) ;
- la tenue de deux (02) revues des projets et programmes sous tutelle technique du MINEFID respectivement le 13 mars 2020 sous le thème « contribution des projets et programmes sous tutelle technique du MINEFID à l'inclusion financière au Burkina Faso : état des lieux et perspectives » et le 03 août 2020 consacrée à la présentation du rapport à mi-parcours de la mise en œuvre des projets et programmes sous tutelle technique du MINEFID et le guide de bonnes pratiques de gestion des PPD.



Première revue des projets et programmes sous tutelle technique  
du MINEFID tenue le 13 mars 2020



Deuxième revue des projets et programmes sous tutelle technique  
du MINEFID tenue le 03 août 2020

- ❖ **En ce qui concerne la planification, le suivi-évaluation et les statistiques sectorielles**, les principales réalisations sont les suivantes :
  - l'élaboration des rapports de mise en œuvre des réformes de finances publiques à fin décembre 2019 et au 30 juin 2020 ;
  - la production et la diffusion des documents sur les statistiques sectorielles (le Rapport 2019 sur les finances publiques, l'Annuaire statistique de l'économie et des finances 2019, le Tableau de bord statistique de l'économie et des finances 2019).



Atelier d'élaboration de l'Annuaire statistique de l'économie et des finances  
du 13 au 21 septembre 2020 à Koudougou

- ❖ **Au titre de la gestion des ressources humaines**, on note :
  - la formation de 2341 agents dont 545 femmes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan global intégré de formation (PGIF).

**Les thématiques abordées ont porté entre autres sur :**

- ✚ Agents de liaison et valeurs de service public ;
- ✚ Régime disciplinaire et contentieux de la fonction publique ;
- ✚ Optimisation du pilotage opérationnel des activités des structures ;
- ✚ Concevoir et suivre en tableau de bord des activités
- ✚ Techniques d'élaboration des notes d'études ;
- ✚ Evaluation des performances des ressources humaines ;
- ✚ L'évaluation de la performance des structures du MINEFID ;
- ✚ Andragogie ;
- ✚ SIGASPE ; Organisation et management efficace d'une équipe de travail.



Formation au profit des chefs de services de cinq directions centrales sur le thème concevoir et suivre un tableau de bord des activités tenue du 31 Août au 04 septembre 2020 à Koudougou



Formation sur les modalités d'évaluation de la performance des structures du MINEFID du 30 novembre au 11 décembre 2020 à Koudougou

- ❖ **Au titre de la gestion des ressources matérielles et financières,** les principales réalisations ont concerné :
  - la confection de badges au profit des agents et l'acquisition d'extincteurs ;
  - la construction de deux (02) guérites et l'installation de deux (02) scanners au MINEFID ;
  - la réfection de quarante-quatre (44) bâtiments administratifs des structures déconcentrées du MINEFID dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Plateau-Central ;
  - l'élaboration de l'avant-projet de budget programme 2021-2023 du MINEFID ;
  - la participation aux travaux de 259 commissions de réception de marchés publics ;
  - l'ancrage institutionnel du Bureau comptable matières principal (BCMP) à travers la prise du décret n°2020-0354/PRES/PM/MINEFID du 15 mai 2020 portant organisation du MINEFID ;
  - la nomination et l'installation des comptables matières secondaires dans certaines structures (DAF, DGD, DGI, DGTCP, DGAIE) ;
  - le renforcement des capacités de 160 acteurs de la comptabilité matières sur différents thèmes ;
  - l'élaboration du compte de gestion des matières 2019 au premier trimestre.
  
- ❖ **Pour ce qui est de la gestion des systèmes d'information,** les principales réalisations sont les suivantes :
  - l'implémentation dans le SI-N@folo du Plan d'engagement des dépenses de l'Etat (PEDE) ;
  - l'appui aux utilisateurs du logiciel de gestion du courrier Kira de certaines structures du MINEFID (cabinets, SG, DG-CMEF, SP/CNPE, DGTCP, DGCOOP, DGI et DGAIE) ;
  - le déploiement d'un logiciel pour la surveillance et l'administration du réseau sur les nœuds RESINA au MINEFID et au Datacenter ;
  - la couverture à 74% des structures déconcentrées du MINEFID par le RESINA.

❖ **Concernant la gestion de la communication**

Les principales réalisations ont concerné :

- le passage du MINEFID, MDCB et MDATP et d'autres responsables de structures sur les plateaux télé et radio sur des sujets d'actualité ;



Emission antenne direct avec la radio nationale sur les missions, les résultats engrangés et les perspectives du département le 27 juin 2020 à Boromo

- la réalisation et la diffusion d'un film documentaire de 26 minutes sur le fonds de relance de l'économie dénommée free COVID-19 et d'un film documentaire de capitalisation des activités du FBDES ;
- l'élaboration et la publication de la « Rétrospective 2019 » du MINEFID ;



Atelier d'élaboration de la « Rétrospective 2019 » du 06 au 11 juillet 2020 à Koudougou

- la mise en ligne de cinq (05) documents budgétaires conformément au cadre PEFA (Loi de finances initiale 2020, Budget citoyen 2020, DPBEP 2021, trois (03) Rapports d'exécution du budget et le Projet de loi de finances 2021) ;
  
- ❖ **En matière de formation technique et professionnelle,** les actions réalisées ont concerné :
  - l'exécution des programmes de formation initiale et continue à l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) et à l'Ecole nationale des douanes (END) ;
  - des soutenances de mémoires à l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) de soixante-douze (72) élèves du cycle A ;



Ouverture des soutenances à l'ENAREF le 29 septembre 2020



1



Sortie officielle des élèves de la 31ème promotion de l'ENAREF le 20 Octobre 2020



2



Sortie officielle des élèves de la 31ème promotion de l'ENAREF le 20 Octobre 2020

## 2. Actions phares réalisées avec l'appui des projets et programmes

### de développement sous tutelle technique du MINEFID

En 2020, le portefeuille des projets et programmes du MINEFID se composait de vingt-deux (22) projets et programmes répartis comme suit : quatre (04) projets en phase de formulation, un (01) projet en phase de démarrage, et dix-sept (17) projets en phase d'exécution.

Les principales réalisations avec l'appui de ces projets et programmes sont présentées selon les domaines suivants : le pilotage de l'économie et du développement, la mobilisation des ressources, la bonne gouvernance et le développement de la statistique.

**Dans le domaine du pilotage de l'économie et du développement,** les principales réalisations sont présentées à travers les projets et programmes ci-après :

#### ❖ **Le Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL)**

- la réalisation de 1 845 infrastructures socioéconomiques dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, de l'Est, du Nord et du Sahel ;



Bénéficiaire de transfert cash

- le transfert de 20,39 milliards FCFA au profit de 101 633 ménages vulnérables dans les régions du Centre-Est, de l'Est, du Nord et du Sahel, profitant à plus de 572 000 bénéficiaires indirects ;

- l'octroi des crédits d'un montant total de 643,20 millions FCFA à 3 350 femmes et jeunes au titre de l'appui au développement des micro-entreprises et des activités génératrices de revenus dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud, de l'Est, du Nord et du Sahel.
- la tenue des ateliers d'information et de formation dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Centre Est, du Nord, du Centre Sud et du Centre Nord pour la mise en place des comités de gestion des infrastructures ;
- la réalisation de vingt (20) parcs à vaccination et vingt et un (21) forages communautaires ;



Parc de vaccination dans la commune de Bourrasso (Boucle du Mouhoun)

- la construction de 2 719 boutiques, cinquante-six (56) marchés et douze (12) gares;



Boutique de rue dans la commune de Yalgo (Région du Centre-Nord)



Gare routière de Kaya

- la construction de quinze (15) halls de marché, vingt et un (21) magasins de stockage, de soixante et un (61) sites maraichers et seize (16) aires d'abattage ;



Magasin de stockage de céréales dans la commune de Boussouma (Centre-Nord)



Site maraicher dans la commune de Zoaga (Centre-Est)

❖ **Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)**

- l'équipement en matériels et mobiliers et l'acquisition de kits de matériels spécifiques de sécurité des Commissariat des polices départementales (CPD) au profit de la direction régionale de la police nationale (DRPN) du Sahel ;
- l'assistance alimentaire d'une valeur de 177,9 millions FCFA au profit de 921 471 personnes déplacées internes ;
- le transfert de 2,79 milliards FCFA à 61 915 personnes pauvres et vulnérables dans les régions du Nord, de l'Est, du Sahel et du Centre-Est pour la prise en charge nutritionnelle, sanitaire et hygiénique des enfants de 0 à 15 ans ;
- la réalisation de sept (7) Adductions d'eau potable simplifiées (AEPS) neuves, de cinq (05) Adductions d'eau potable multi villages (AEP-MV) dans la Boucle du Mouhoun, de onze (11) forages dans la région du Centre Nord, de vingt-neuf (29) forages dans la Boucle du Mouhoun ;
- la réalisation de 250 boutiques, de deux (2) parcs de vaccination, d'une (01) aire d'abattage, d'un (01) marché à bétail et de neuf (9) forages pastoraux dans la région de la Boucle du Mouhoun ;
- la construction de 100 boutiques, d'une (01) gare routière, d'un (01) magasin de stockage dans le Centre Nord et de deux (2) marchés à bétails dans le Centre-Est ;
- la réalisation d'un (01) marché à bétail, de deux (02) magasins de stockage, de 350 boutiques, de trois (03) parcs de vaccination, de deux (02) boulis et de trois (03) forages pastoraux dans la région du Nord ;



Marché à bétail à Kossouka (région du Nord)

- la construction de 394 boutiques, d'un (01) hall central, de trente-huit (38) hangars, de deux (02) laiteries, de six (06) parcs de vaccination, d'une (01) aire d'abattage et de trois (03) boullis au Sahel ;
- la réalisation de neuf (09) pistes d'accès au marché à bétail et aire de repos, de quatre (04) forages, d'un (01) forage pastoral et de cinq (05) parcs de vaccination dans la région de l'Est ;
- l'affectation en juin 2020 de soixante-dix-huit (78) ambulances réparties comme suit : 04 pour la région du Sahel, 19 pour la région du Nord, 08 pour la région de l'Est, 10 pour la région du Centre-Nord, 19 pour la région du Centre-Est et 18 pour la région de la Boucle du Mouhoun.



Ambulances acquises au profit des communes du Burkina Faso

❖ **Le Programme d'appui à la résilience économique et climatique des populations au Burkina Faso (PARI)**

- l'enrôlement de 399 Micro petites moyennes entreprises (MPME) dont 206 hommes, 95 femmes dirigeantes et 92 MPME ayant une raison sociale ;
- la formation de trente-sept (37) formateurs à l'utilisation de l'application de l'enregistrement digital de leur transaction

- ❖ **Le Projet initiative fonds fiduciaire Union Européenne-OIM pour la protection et la réintégration des migrants**
  - l'assistance à 302 migrants à l'arrivée au Burkina par l'octroi de kits minimum en denrées alimentaires, de couvertures, de sites d'hébergement, de produits hygiéniques etc. ;
  - la réintégration complète de 203 migrants retournés au Burkina Faso;
  - la sensibilisation de 247 migrants des centres d'accueil.
  
- ❖ **Le Projet d'appui à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PA-PNDES)**
  - l'édition du guide d'intégration des pôles de croissance et de compétitivité dans les politiques sectorielles et des plans locaux de développement ;
  - l'élaboration du plan stratégique de la DGEP, du guide méthodologique de conduite des études prospectives et du guide de bonnes pratiques de gestion de projets et programmes ;
  - la finalisation du rapport sur la coopération au développement ;
  
  - l'acquisition des logiciels sur le suivi-évaluation des investissements au profit du Secrétaire Permanent/Conseil Présidentiel de l'Investissement (SP/CPI) ;
  - la validation de l'étude sur la mobilisation des ressources de la diaspora
  
- ❖ **Le Projet « renforcement des capacités nationales à l'intégration du dividende démographique dans les politiques de développement » .**
  - l'organisation du forum d'appropriation des conclusions du sommet de Nairobi sur la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+25) le 13 février 2020;
  - l'édition en 100 exemplaires du quatrième Programme d'actions en matière de population (PAP IV) et l'analyse des données secondaires.

❖ **Le programme de coopération entre le Burkina Faso et le royaume de Belgique**

- la construction de trois (03) incinérateurs de type Bailleul (incinérateur fabriqué localement avec des matériaux adaptés à l'environnement local pour un traitement efficace des déchets biomédicaux de nos formations sanitaires) dans la région du Centre-Est pour la destruction de déchets biomédicaux ;
- l'acquisition et la distribution de 15 000 masques de protection lavables de confection locale. ;
- l'acquisition et la distribution de 256 dispositifs de lave-mains à pédales.
- Programme de réalisation des infrastructures socio-économiques (PRISE)

❖ **Programme de réalisation des infrastructures socio-économiques (PRISE)**

- La construction et équipement de quarante-deux (42) complexes scolaires ;
- Installation du réseau solaire photovoltaïque dans les complexes scolaires et les CSPS



- la construction et équipement de vingt et un (21) CSPS ;



- la réalisation de 69 forages positifs et d'une (01) AEPS ;



- la réalisation de 15 (quinze) radiers, de 12 (douze) dalots et l'aménagement de 10 km de route en terre.

### Dans le domaine de la mobilisation des ressources

Au niveau de la mobilisation des ressources, on peut citer les réalisations des projets suivants :

❖ **Le Projet d'assistance technique et financière au profit de la Direction générale des impôts**

- la formation de 678 cadres en quarante-neuf (49) sessions de formation des agents ;
- l'organisation de dix (10) sessions de formation au profit des utilisateurs sur le nouveau logiciel IFU.

❖ **Le Projet cadastre fiscal au Burkina Faso (PCF/BF)**

- l'élaboration du rapport final de l'audit juridique des textes régissant le cadastre, du rapport final de l'étude pour l'actualisation ou l'élaboration des textes régissant le cadastre ;
- la réalisation de l'inventaire sur les dossiers techniques de lotissement ;
- l'élaboration du rapport final de l'étude sur l'élaboration du manuel de procédures de recouvrement applicable au foncier et du rapport final de l'étude sur l'élaboration du manuel de gestion du cadastre fiscal au profit des Service du Cadastre et des Travaux Fonciers (SCTF).

### Dans le domaine de la gestion budgétaire

Les principales réalisations avec l'appui des projets et programmes dans ce domaine se présentent comme suit à travers :

❖ **Le Projet d'appui à l'inclusion financière et à l'accès au financement des petites et moyennes entreprises au Burkina Faso (PAIF-PME)**

- la réalisation de l'étude technique de l'interconnexion des postes comptables de la DGTCP au RESINA ;
- la formation des utilisateurs directs de SICA et STAR (Agence comptable central du Trésor; Paierie générale, Trésorerie régionale ; Trésorerie des missions diplomatiques et consulaires) ;
- la formation de 3 cadres de la CARFO et de 8 cadres de la CNSS dans le cadre du "programme francophone de leadership pour la transformation numérique" ;
- la formation de 30 agents du FAARF sur les procédures de crédit, 30 agents sur la collecte de données et de traitement de l'information financière et 30 agents sur l'analyse financière.

❖ **Le Projet d'urgence de financement des dépenses récurrentes**

Sa mise en œuvre a permis d'apporter un appui pour les réalisations suivantes :

- La formation des agents de la Direction de l'Informatisation et des Statistiques du Budget (DISB) sur l'administration du système d'exploitation « Microsoft Windows Serveur 2012 ou ultérieur » ;
- La formation des agents de la Direction des Réformes Budgétaires sur l'élaboration de tableaux de bord pour le suivi des indicateurs de performance
- La formation des acteurs chargés de la prévision et de l'exécution des dépenses de personnel dans le contexte du budget programme ;
- L'élaboration et mise en ligne du guide de procédure disciplinaire à l'intention des agents publics (vii) l'acquisition du mobilier de bureau au profit de la fonction publique ;
- La révision du PAO 2018-2020 et du guide de réaménagement de crédits budgétaire.

### Dans le domaine de la gestion des finances publiques

#### ❖ Le Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS) volet « Finances publiques »

- la réalisation de l'étude de suivi des investissements réalisés sur financement des ressources transférées dans dix-sept (17) communes du Burkina Faso;
- la formation de 80 Comptables secondaires des matières sur le SIGCM, de 50 Inspecteurs des services techniques sur le cadre réglementaire de la comptabilité des matières de l'Etat, 230 acteurs budgétaires de 10 ministères et institutions sur la préparation du budget programme;
- l'actualisation des manuels des normes du code de déontologie, du manuel de procédures de cartographie des risques, de planification des missions, d'audits basés sur les risques et d'audits des performances;
- la formation sur la préparation du Budget programme au profit de 230 acteurs des ministères et institutions.



Session de formation sur la préparation du Budget programme au profit de 230 acteurs budgétaires de 10 ministères et institutions à Ouagadougou de juin à septembre 2020

### 3. Prise en charge des thématiques transversales

Les thématiques transversales sont prises en charge au ministère à travers les cellules genre, Zimac, environnement, déconcentration et IST/VIH SIDA. Les princi-



Sessions de formation des agents du Secrétariat général et de la Direction de l'administration des finances du MINEFID sur « l'élaboration d'outils de programmation genre sensible » du 16 au 20 décembre 2020 à Ouagadougou

dont 15 femmes, issues du Secrétariat général et de la Direction de l'administration des finances et 36 agents dont 13 femmes,



Sessions de formation des directions régionales du MINEFID Centre-Sud sur  
« l'élaboration d'outils de programmation genre sensible » du 07 au 10 novembre 2020 à Manga



Sessions de formation des directions régionales du MINEFID du Plateau Central sur  
« l'élaboration d'outils de programmation genre sensible » du 14 au 17 décembre 2020 à Ziniaré

❖ **La Cellule environnement**

- l'élaboration du plan d'action 2021-2023 de la Cellule environnementale du MINEFID ;
- l'élaboration du rapport d'activité 2020 de la Cellule environnementale du MINEFID ;
- la réhabilitation du site de reboisement du MINEFID sur la ceinture verte de Ouagadougou à travers l'installation d'un forage, d'une clôture et la remise à terre des plants sur le site ;



Visite de la Coordonnatrice de la cellule environnementale du MINIFID sur le site de reboisement.

❖ **La Cellule déconcentration**

- l'organisation des missions terrain d'échanges avec les structures déconcentrées régionales du MINEFID du Centre-Nord, du Centre-Ouest et des Hauts-Bassins. Ces échanges ont porté sur le cadre juridique de la déconcentration administrative, le renforcement des moyens et des capacités et l'appréciation de la déconcentration de façon générale ainsi que leur rapport avec les collectivités territoriales ;
- l'élaboration des rapports de mise en œuvre du PTA au premier et deuxième semestre 2020 de la Cellule ;
- la formation sur la stratégie nationale de déconcentration administrative de quatorze (14) cadres du ministère dont quatre (04) femmes.

❖ **La Cellule IST/VIH SIDA**

- l'organisation d'une campagne de sensibilisation et de dépistage sur le VIH/SIDA au profit des agents des structures déconcentrées du MINEFID du Plateau Central et du Centre-Ouest ;
- l'élaboration du rapport d'activités 2020 et du plan d'action 2021 du CMLS/MINEFID.

#### 4. Reformes au niveau des finances publiques

Le Burkina Faso a adopté en 2019, un Plan d'action intégré des réformes de finances publiques (PAIRFP) triennal glissant qui se veut un cadre fédérateur de l'ensemble des réformes en matière de finances publiques. Les principales réalisations de ces réformes en 2020 au sein du MINEFID sont entre autres :

- **l'amélioration de la prévision et de l'exécution des dépenses budgétaires**, avec un taux d'exécution du budget base loi de finances initiale ressorti à 96,32% pour une cible comprise entre 90% et 110% ;
- **le suivi de la mise en œuvre des conditionnalités dans le cadre des décaissements des dons** qui a permis d'atteindre un taux de décaissement des dons de 90,37% ;
- **la simplification des procédures d'accomplissement des opérations fiscales et douanières** avec l'implémentation des

tableaux de bord des indicateurs de performance sur SINTAXNET. Ainsi, le contribuable immatriculé déclare et paye ses impôts dans SINTAX à tout guichet ouvert de la DGI et le processus de dépôt des déclarations a été réformé ;

- **l'amélioration de l'accès du public aux informations sur la passation des marchés publics** à travers la publication des avis généraux de passation des marchés publics dans la revue des marchés publics ;
- **le renforcement du suivi des actifs non financiers** qui s'est matérialisé par des opérations d'inventaire et de valorisation dans trois (03) régions (Centre, Centre-Ouest et Hauts-Bassins) portant le nombre de régions couvertes à six (06). Elles ont permis de recenser et de codifier le patrimoine de vingt-cinq (25) structures par région et d'enregistrer les données dans les livres journaux et dans le Système intégré de gestion de la comptabilité des matières (SIGCM).
- **l'extension de la budgétisation sensible au genre à l'ensembles ministères et institutions** à travers l'accompagnement des (18) ministères retenus qui ont mené l'exercice de la budgétisation sensible au genre et les résultats ont été capitalisés dans le budget de l'Etat, exercice 2020. Par ailleurs, deux (02) ministères ont été identifiés et retenus pour la prise en compte de ces thématiques dans leur budget 2021, portant à vingt (20) le nombre de ministères concernés par la budgétisation sensible au genre et aux droits de l'enfant.
- **l'extension de l'approche programme aux EPE, SE et CT** qui est en cours de mise en œuvre avec l'élaboration d'un document d'orientation. Par ailleurs, Huit (08) EPE, une (01) SE et cinq (05) CT ont été formés pour la mise en place de leur budget programme ;
- **la mise en place du Compte unique du Trésor (CUT)** dont le rapport sur le recensement des comptes bancaires des institutions publiques est disponible. Aussi, tous les travaux de paramétrage liés à la connexion ont été finalisés et le Trésor Public est connecté à STAR UEMOA depuis le 30 juillet 2020 à travers un Compte de Règlement du Trésor/STAR-UEMOA ouvert dans les livres de la BCEAO.

# PARTIE III :

## Relations de partenariat en 2020

Dans le cadre de l'exercice de sa mission, le MINEFID entretient des relations avec les Partenaires techniques et financiers, les Organisations non gouvernementales et les Associations de développement (ONG/AD), les collectivités territoriales, les autres ministères et institutions ainsi que le secteur privé.

## III.1 Relations avec les partenaires techniques et Financiers

---

### 1. Focus sur les cadres d'échanges et les conventions signées

Dans le cadre du renforcement de la coopération au développement en 2020, plusieurs actions ont été réalisées parmi lesquelles :

- la tenue de deux (02) rencontres MINEFID/Troïka respectivement le 10 mars sur la situation macroéconomique en 2019 et les perspectives de 2020 et le 20 avril sur l'impact économique de la crise, les mesures d'atténuation et le plan de riposte ;
- la tenue d'une rencontre Premier Ministre-Troïka le 26 mai sur la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences sur l'agenda national et la situation sécuritaire ;
- la tenue d'une (01) table ronde des partenaires techniques et financiers avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour le financement du deuxième Recensement général de l'agriculture (RGA II). Les annonces de financement des PTF se sont élevées provisoirement à 2,75 milliards de FCFA sur un montant total de 5,08 milliards de FCFA.

En termes de mobilisation de ressources, cinquante-huit (58) conventions de financement d'un montant global de 857,23 milliards FCFA ont été signées contre soixante (60) conventions qui s'élèvent à 706,74 milliards FCFA en 2019, soit une hausse de 21,3%. On note vingt-neuf (29) conventions de financement des partenaires bilatéraux d'un montant total de 515,28 milliards FCFA en 2020 contre 299,18 milliards FCFA en 2019 soit une hausse de 72,2% et vingt-neuf (29) conventions multilatérales qui s'élèvent à 341,95 milliards FCFA en 2020 contre 461,56 milliards FCFA en 2019 soit une baisse de 26,0%.

Aussi, 342,35 milliards FCFA sont décaissés au titre des appuis budgétaires sur une prévision de 378,25 milliards FCFA soit un taux de décaissement de 90,5%.

Tableau 5 : Récapitulatif des conventions de financement signées en 2020 en milliards FCFA

Types	Bilatéraux		Multilatéraux	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Prêts	06	169,15	12	179,22
Dons	23	346,13	17	162,73
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>515,28</b>	<b>29</b>	<b>341,95</b>

Source : Données DGCOOP 2021



Signature de quatre conventions et d'un accord de fonds avec l'Ambassade de France et l'AFD d'un montant global de 61,7 milliards de FCFA pour le financement de plusieurs projets et programmes de développement le 18 juin 2020 à Ouagadougou.



Signature d'un accord de prêt de 5,110 milliards FCFA avec la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO, le 13 octobre 2020 à Ouagadougou.



Remise symbolique de don de l'Union européenne (UE), à travers le Programme d'appui à la gestion publique et aux statistiques (PAGPS) de 20 000 masques de protection et de 1 900 flacons de gel hydro alcooliques d'une valeur de 12 millions de F CFA le 22 mai 2020 à Ouagadougou.

## 2. Reddition des comptes de l'aide publique au développement

Au titre de la transparence de l'aide, de la reddition des comptes et de l'amélioration de la mobilisation des ressources de la coopération bilatérale et multilatérale, les actions majeures réalisées sont entre autres :

- la tenue d'un atelier de réflexion sur l'amélioration du RCD et l'organisation des tables rondes du 16 au 20 novembre 2020 ;
- l'élaboration et la diffusion du Rapport sur la coopération pour le développement (RCD) 2019 avec pour thème « défis sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso » ;
- l'adoption en février, de la Stratégie nationale de la coopération au développement (SNCD) 2020-2025 et l'élaboration de son plan d'action triennal glissant couvrant la période 2020-2022 ;
- la réalisation de l'enquête de suivi des indicateurs d'efficacité de la coopération au développement ;
- l'organisation et la tenue des 4e et 5e revues du programme économique et financier 2018-2020 soutenu par la Facilité Elargie de Crédits (FEC) du FMI du 08 au 21 septembre ;
- l'organisation et la conduite du processus de réalisation de l'audit des flux financiers des appuis budgétaires de l'année 2019 ;

---

<sup>4</sup> Le RCD est un outil d'information et d'analyse qui recense chaque année les flux d'aide extérieure reçus par le Burkina Faso

## III.2 ONG et Associations de développement

### 1. Cadres de concertation avec les ONG/AD

Les ONG et Associations de développement (ONG/AD) interviennent dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du Burkina Faso. En 2020, les principales activités réalisées ont porté sur :

- la tenue des Journées nationales de concertation (JNC) Etat -ONG/AD le 23 octobre 2020 sous le thème : « Promotion de la Cohésion sociale : synergie d'actions entre l'Etat et les ONG/AD pour une culture de paix sociale » ;



Tenue des Journées nationales de concertation Etat -ONG/AD  
le 23 octobre 2020 à Ouagadougou

- la visite de quatre-vingt-douze (92) ONG/AD et fondations ;
- la tenue de la revue des programmes d'investissement des ONG/AD et Fondations le 29 décembre 2020 ;



Revue des programmes d'investissement des ONG/AD et Fondations  
le 29 décembre 2020 à Ouagadougou

## 2. Conventions signées avec les ONG/AD

Au titre des conventions d'établissement, soixante-deux (62) ONG/AD ont signé des conventions avec le Gouvernement en 2020 contre 63 en 2019 soit une baisse de 1,59%, dont dix (10) nouvellement installées et cinquante-deux (52) à titre de renouvellement. Le montant prévisionnel d'investissement total enregistré pour ces ONG/AD est de 190,05 milliards FCFA reparti dans les domaines d'intervention de l'éducation, l'agriculture, la santé et la gouvernance. La durée moyenne des projets et programmes est de cinq (05) années.



Remise officielle de conventions d'établissement à 20 ONG et Association de développement.  
Le Directeur général de la Coopération (droite) remettant la convention au représentant de  
l'ONG Eau Vive Internationale (gauche) le 20 mai 2020 à Ouagadougou.

Tableau 6 : des conventions signées au 31 décembre 2020

Conventions	Nombre	Investissement Prevû	Periode
Renouvellement	52	171 403 185 791	2020-2025
Nouvelles conventions	10	18 644 492 757	2020-2025
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>190 047 678 548</b>	

Source : *Données DGCOOP 2021*

Dans l'ensemble pour 2020, seize (16) demandes d'autorisation d'exercer ont été traitées avec un avis favorable. L'établissement de ces ONG /AD porte à 345 le nombre d'ONG disposant d'une convention contre 333 en 2019.

Dans le cadre du suivi du respect des obligations de la convention d'établissement, des certificats d'opérationnalité ont été octroyés à 156 ONG/AD ayant déposé leurs rapports d'activités au titre de l'année 2019 et programmes d'activités au titre de 2020-2021 conformément à l'article 32 de la convention cadre.

## III.3 Les collectivités territoriales

### 1. Domaines de compétences transférées

Le Code général des Collectivités Territoriales prévoit le transfert de onze (11) blocs de compétences aux CT à savoir : (i) le foncier, (ii) l'aménagement du territoire, la gestion du domaine foncier et l'urbanisme ; (iii) l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; (iv) le développement économique et la planification ; (v) la santé et l'hygiène ; (vi) l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et l'alphabétisation ; (vii) la culture, les sports et les loisirs ; (viii) la protection civile, l'assistance et les secours ; (ix) les pompes funèbres et les cimetières ; (x) l'eau et l'électricité ; (xi) les marchés, abattoirs et foires.

Les blocs de compétence sont composés d'un ensemble de domaines qui font l'objet de transfert de ressources financières au profit des CT. Pour ce faire, chaque année, l'Etat procède à la mise à disposition desdites ressources par domaine de compétences consignées dans le tableau ci-après :

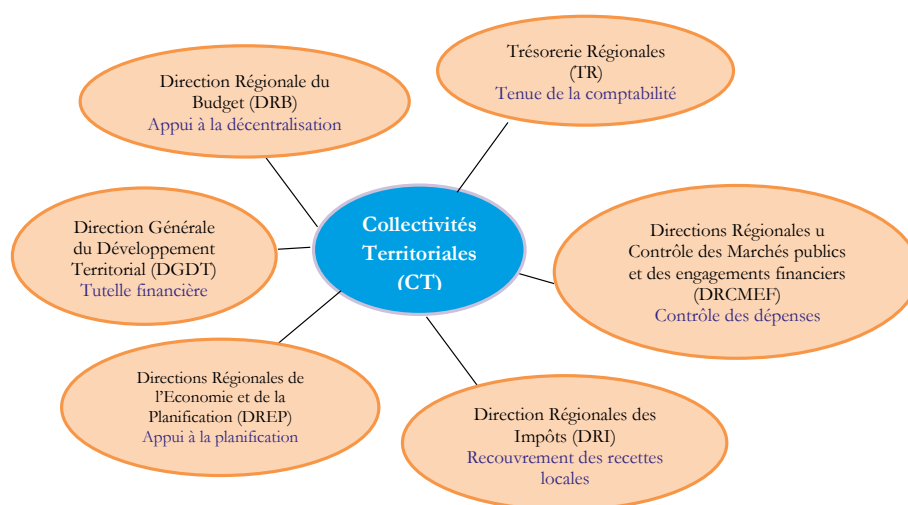
Domaines de compétences	Montants transférés
Education nationale	31 208 341 272
Santé	6 283 869 184
Culture et Tourisme	19 627 000
Sports et Loisirs	30 456 000
Jeunesse et Emploi	50 000 000
Eau potable de et Assainissement	999 999 892
Marchés, abattoirs et foires	87 579 000
Environnement et gestion des ressources naturelles	27 192 000
Action sociale et solidarité nationale	95 000 000
Sécurisation foncière	561 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>39 363 064 348</b>

### 2. Réalisation du MINEFID au profit des CT

Le ministère de l'économie, des finances et développement assure l'accompagnement des collectivités territoriales (CT) en matière de planification, de programmation, de mobilisation des ressources financières et d'exécution budgétaire. A ce titre plusieurs activités ont été réalisées notamment :

- la conception de la fiche de collecte des données pour l'élaboration des profils régionaux ;
- la production du rapport d'auto-évaluation du guide méthodologique de planification locale ;
- la collecte des données des communes de six (06) régions (Est, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Nord, Sud-Ouest et Sahel) pour le suivi et l'évaluation des Plans communaux de développement (PCD) ;
- le transfert de 11,7% du budget aux CT représentant 42,86 milliards FCFA (y compris 39,36 milliards FCFA dans le cadre des compétences transférées) ;
- l'élaboration et la validation des annuaires statistiques 2019 des régions du Centre-Est, du Sahel, des Cascades et des Hauts Bassins;
- la mobilisation de **30,32 milliards FCFA** au profit des collectivités territoriales sur une prévision annuelle révisée de **34,13 milliards FCFA**, soit un taux de réalisation de **88,84%** ;
- l'organisation de six (6) campagnes de sensibilisation dans six (06) régions du Burkina du 25 novembre au 07 décembre 2020 sur le paiement des impôts locaux ;
- l'élaboration de la circulaire budgétaire 2021 des collectivités territoriales (CT) afin de les orienter dans la production et l'exécution de leurs budgets ;
- la production du rapport global d'analyse des finances locales gestion 2019.

Le schéma suivant indique la relation fonctionnelle entre les collectivités et le MINEFID à travers ses structures :



## III.4 Secteur Privé, Autres Ministères et Institutions

---

### 1. Secteur privé

Dans le domaine de la coopération avec le secteur privé, le Burkina Faso s'est engagé sur un vaste chantier de réformes. Parmi ces dernières, on peut citer entre autres

- l'élaboration du projet de programme PPP 2019-2020 avec la participation de tous les ministères et sa validation par la Commission PPP en décembre 2020. Ce projet de programme soumis à l'adoption du Conseil des Ministres comprend dix-neuf (19) projets à réaliser essentiellement sous forme de PPP concessif, soit en Build Operate and Transfer (BOT). Ces projets portés par huit (08) départements ministériels, présentent un coût total estimé à 2 505,57 milliards FCFA ;
- la réalisation de l'étude sur les PPP au niveau des collectivités territoriales dans le cadre d'un partenariat avec la Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la participation Citoyenne (CADEPAC), et le Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP/CONAD). Le rapport provisoire est disponible ;
- l'adoption de la stratégie de développement des PPP par arrêté n° 2020-366/MINEFID/SG/DGCOOP le 21 juillet 2020 ;
- l'élaboration du rapport de suivi du programme PPP ;
- la relecture du cadre juridique applicable aux PPP ;
- l'appui aux ministères sectoriels dont les ministères en charge de l'énergie, du commerce, de l'eau, de la santé, du développement de l'économie numérique et des transports dans l'examen des propositions reçues de partenaires privés sur la passation des contrats, les négociations d'avenant, de garanties, des prorogations de contrat, etc.

### 2. Autres ministères et institutions

Le MINEFID a apporté son appui aux autres ministères et institutions dans la formulation de leurs politiques, stratégies et plans d'actions, ainsi qu'à

l'élaboration et l'exécution de leur budget (budget objet et budget programme, budgétisation sensible au genre).

En ce qui concerne l'appui à l'élaboration des référentiels, vingt (20) ministères ont bénéficié de l'appui technique de la DGEP pour l'élaboration de leurs politiques, stratégies et plans d'actions. Ainsi, cinq (05) sessions de la Commission nationale de planification du développement (CNPD) ont été tenues et ont permis d'examiner des référentiels de planification et leurs plans d'actions. Il s'agit entre autres de : la Stratégie nationale de valorisation des technologies, inventions et innovations (SNVTII), la Stratégie nationale de développement de la propriété intellectuelle (SNDP), la Politique nationale de l'aviation civile au Burkina Faso, la stratégie nationale de promotion des logiciels libres et open source 2020-2024, le Cadre stratégique national de lutte contre le VIH, le sida et les infections sexuellement transmissibles (CSN-SIDA) 2021-2025.

## CONCLUSION

En 2020, les activités du MINEFID se sont déroulées dans un contexte de défis sécuritaire et sanitaire (niveau national et international). Malgré ce contexte difficile, le ministère a engrangé d'énormes résultats dont une mobilisation des ressources intérieures de **1 752,81** milliards FCFA soit un taux de **101,74%**, la disponibilité du rapport préliminaire du RGPH-V et la connexion du Trésor public à STAR et SICA UEMOA.

Les résultats appréciables obtenus en 2020 par le MINEFID sont le fruit d'une combinaison judicieuse de trois facteurs essentiels : le bon pilotage assuré par les premiers responsables du département, l'engagement effectif du personnel et la préservation d'un climat social apaisé. Nonobstant ces acquis majeurs, de nombreux défis doivent être relevés notamment : une plus grande mobilisation des ressources intérieures, une allocation optimale des ressources (financières, matérielles et humaines...), une meilleure rationalisation des dépenses et la mise en œuvre des réformes économiques et financières.

# ANNEXES

## ANNEXES 1 : Information sur l'évolution de l'effectif du personnel du MINIFID

**Tableau 1 :** Evolution du personnel du MINEFID de 2016 à 2020

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif	8199	8538	9269	9 319	8509

Source : DRH/MINEFID

**Tableau 2 :** Structure du personnel du MINEFID par sexe de 2016 à 2020

Sexe	2016		2017		2018		2019		2020	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Homme	6477	79	6845	80,2	7 562	80	7 493	81,58	6 845	80,44
Femme	1722	21	1693	19,8	1 707	20	1 826	18,42	1664	18 ,56
Ensemble	8199	100	8538	100	9 269	100	9 319	100	8509	100 ,00

Source : DRH/MINEFID

**Tableau 3 :** Evolution du personnel par tranche d'âge de 2016 à 2020

Tranche d'âge	2016	2017	2018	2019	2020
Moins de 20 ans	0	0	0	0	0
20 à 24 ans	72	120	131	131	55
25 à 29 ans	843	724	790	817	642
30 à 39 ans	4192	3911	4269	4304	3509
40 à 49 ans	2115		2520	2565	2849
50 et plus	1146	1468	1602	1594	1454
Ensemble	8368	8538	9312	9411	8509

Source : DRH/MINEFID

## Annexe 2 : Etat des accords de financements signés avec les partenaires multilatéraux du 1er janvier au 31 décembre 2020

N°	INTITULE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT			INTITULE DE LA DEVISE		Don	Prêt
			DEVICES	F CFA	DENOMINATION	PARITE			
<b>BADEA</b>			<b>12 000 000</b>	<b>6 600 000 000</b>				<b>6 600 000 000</b>	
	Financement de l'opération de réponse urgente pour affronter la pandémie " covid-19",	23/09/2020	12 000 000	6 600 000 000	USD	550		6 600 000 000	
<b>OFID</b>			<b>23 000 000</b>	<b>12 650 000 000</b>				<b>12 650 000 000</b>	
	Projet de construction et d'équipement d'une unité de formation et de recherches en sciences et techniques, d'une cité universitaire à l'université de Dori et d'une cité universitaire à l'université de Fada N'Gourma	26/07/2020	23 000 000	12 650 000 000	USD	550		12 650 000 000	
<b>BAD</b>			<b>61 340 000</b>	<b>42 080 007 740</b>			<b>4 589 687 000</b>	<b>37 490 320 740</b>	
	Projet Yeleen de Développement de Centrale Solaires photovoltaïques et de Renforcement du Système électrique National	21/02/2020	48 820 000	32 023 820 740	Euros	656		32 023 820 740	
	Projet Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (PEPA-MR)	21/02/2020	6 500 000	5 466 500 000	UC	841		5 466 500 000	
			4 030 000	3 389 230 000	UC	841	3 389 230 000		
			1 000 000	655 957 000	Euros	656	655 957 000		
	Projet de repas scolaire à base de produits locaux pour une nutrition intelligente.	02/06/2020	990 000	544 500 000	USD	550	544 500 000		
<b>Banque mondiale</b>			<b>278 650 000</b>	<b>154 257 500 000</b>			<b>104 441 250 000</b>	<b>49 816 250 000</b>	
	Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest	04/05/2020	30 000 000	16 500 000 000	USD	550	16 500 000 000		
			30 000 000	16 500 000 000	USD	550		16 500 000 000	
	Projet de préparation et de riposte au Covid 19 au Burkina Faso	04/05/2020	10 575 000	5 816 250 000	USD	550	5 816 250 000		
			10 575 000	5 816 250 000	USD	550		5 816 250 000	
	Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI)	29/06/2020	25 000 000	13 750 000 000	USD	550	13 750 000 000		
			50 000 000	27 500 000 000	USD	550		27 500 000 000	
	Projet de renforcement de la résilience climatique au Burkina Faso (Financement du Fonds Vert pour le Climat)	04/08/2020	22 500 000	12 375 000 000	USD	550	12 375 000 000		

N°	INTITULE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT			INTITULE DE LA DEVISE		Don	Prêt
			DEVISES	F CFA	DENOMINATION	PARITE			
	Financement additionnel du projet d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation (PAAQE)	28/09/2020	100 000 000	56 000 000 000	USD	560	56 000 000 000		
	<b>Union Européenne</b>		<b>68 000 000</b>	<b>44 608 000 000</b>			<b>44 608 000 000</b>		
	Avenant au PUS	20/03/2020	30 000 000	19 680 000 000	Euro	656	19 680 000 000		
	Projet d'assainissement et de drainage de la ville de Ouagadougou (PADO)	17/11/2020	15 000 000	9 840 000 000	Euro	656	9 840 000 000		
	Contrat de prêt pour l'extension de la capacité solaire de Zagatoui	14/12/2020	23 000 000	15 088 000 000	Euro	656	15 088 000 000		
	<b>FIDA</b>								
	<b>PNUD</b>		<b>25 199 175</b>	<b>20 154 340 250</b>			<b>20 059 190 250</b>		
	Projet "d'appui aux processus électoraux au Burkina Faso 2019-2020"	13/03/2020	15 000 000	8 250 000 000	USD	550	8 250 000 000		
	Programme "Amélioration des moyens d'existence Durables dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre -Ouest	12/03/2020	3 500 000	1 925 000 000	USD	550	1 925 000 000		
	Projet "Prévention de l'extrémisme violent par la résilience des communautés au Burkina Faso". Donateur: Japon	26/06/2020	1 000 000	550 000 000	USD	550	550 000 000		
	Projet de construction d'un barrage et de son périmètre aménagés dans le village de Niadgo/commune rurale de POA/Inde	27/11/2020	1 000 000	550 000 000	USD	550	550 000 000		
	Projet de promotion d'une assurance climatique indiciaire pour les petits exploitants agricoles au Burkina Faso/FEM (4 466 175)	23/11/2020	4 699 175	2 731 396 250	USD	550	2 731 396 250		
	Projet d'appui à la gouvernance locale et à la cohésion sociale	30/12/2020	11 178 080	6 147 944 000	USD	550	6 052 794 000		
	<b>OIM</b>		<b>5 000 000</b>	<b>2 750 000 000</b>			<b>2 750 000 000</b>		

N°	INTITULE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT			INTITULE DE LA DEVISE			Don	Prêt
			DEVICES	F CFA		DENOMINATION	PARITE			
	Projet d'appui à la prévention des risques de détériorations de la cohésion sociale et de la paix dans le contexte de la riposte à la Covid-19 aux points d'entrée et dans les lieux de détention au Burkina Faso	30/12/2020	2 000 000	1 100 000 000		USD	550	1 100 000 000		
	Projet sécurisé aux frontières du Burkina Faso/Allemagne		3 000 000	1 650 000 000		USD	550	1 650 000 000		
<b>PBF</b>			1500000	<b>825 000 000</b>				<b>825 000 000</b>		
	Projet d'appui à la promotion, à la protection des jeunes consolidateurs de la paix et défenseurs des droits de la personne dans les régions du Sahel, Nord et Est	10/10/2020	1 500 000	825 000 000		USD	550	<b>825 000 000</b>		
<b>GGGI</b>				<b>935 799 150</b>				<b>935 799 150</b>		
	Projet de mise en place d'un système Monitoring, Rapportage et Vérification au Burkina Faso mis en oeuvre par GGGI et financé par la Suède	/07/2020		935 799 150				935 799 150		
<b>OSS</b>				<b>1 013 000 000</b>				<b>1 013 000 000</b>		
	Projet Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari (WAP)	29/05/2020	1 842 140	1 013 000 000		USD	550	1 013 000 000		
<b>BOAD</b>				<b>51 000 000 000</b>				<b>51 000 000 000</b>		
	Projet d'aménagement et de bitumage de voies urbaines dans la ville de Ouagadougou (PAVO)	06/04/2020		5 000 000 000					20 000 000 000	
				15 000 000 000						

N°	INTITULE	DATE DE SIGNATURE	MONTANT			INTITULE DE LA DEVISE		Don	Prêt
			DEVICES	F CFA	DENOMINATION	PARITE			
	Accord de prêt pour le financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la Covid19 I	08/10/2020		15 000 000 000				15 000 000 000	
	Accord de prêt pour le financement des mesures urgentes prises pour faire face à la crise sanitaire liée à la Covid19 II	08/10/2020		11 000 000 000				11 000 000 000	
	Projet de promotion de la finance inclusive pour l'accès des populations à faibles revenus aux services financiers au Burkina Faso (PPP-IB) Tranche 2	23/11/2020		5 000 000 000				5 000 000 000	
<b>BIDC</b>			9 400 000	<b>5 170 000 000</b>				<b>5 170 000 000</b>	
	Projet de réalisation de 27 systèmes d'adductions d'eau potable (AEP) neufs dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins au Burkina Faso	13/10/2020	9 400 000	5 170 000 000	USD	550		5 170 000 000	
<b>BID</b>									
	<b>TOTAL</b>			<b>341 948 497 140</b>			<b>179 221 926 400</b>	<b>162 726 570 740</b>	

**Annexe 3 : Situation des conventions signées du 1er janvier au 31 décembre 2020 avec les partenaires bilatéraux**

n°	intitulé	date de signature	Montant		montant		intitulé de la devise		secteur d'intervention
			don	prêt	devises	F CFA	devise	parité	
<b>France (AFD)</b>									
1	Projet d'appui à la mise en œuvre du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF 2017-2030)	22-avr-20	<b>7 609 101 200</b>		11600000	7 609 101 200	EUR	655,957	Education et formation
2	Programme Yéleen	18-juin-20	<b>3 279 785 000</b>		5 000 000	3 279 785 000	EUR	655,957	Energie
3					70 000 000	45 916 990 000	EUR	655,957	Energie
4	Accord d'octroi relatif au déblocage de la 2ème tranche de l'Appui budgétaire sectoriel (ABS) 2019-2021.	18-juin-20	<b>6 559 570 000</b>		10 000 000	6 559 570 000	EUR	655,957	Eau, Energie, Finance Publique, Santé
5	Programme de renforcement des capacités (PRC) adossé à un appui budgétaire sectoriel 2019-2021	18-juin-20	<b>1 311 914 000</b>		2 000 000	1 311 914 000	EUR	655,957	Gouvernance, Finances Publiques
6	Appui budgétaire pour accompagner les efforts du Burkina Faso dans le cadre de la lutte contre la maladie à Coronavirus.	18-juin-20	<b>4 591 699 000</b>		7 000 000	4 591 699 000	EUR	655,957	Santé ; Eau et assainissement
7	Contribution à l'extension du programme national de filets sociaux et d'amélioration de l'état nutritionnel de la population	10-sept-20	<b>5 903 613 000</b>		9 000 000	5 903 613 000	EUR	655,957	Action sociale
8	Avenant N°1 de l'appui budgétaire pour accompagner les efforts du Burkina Faso dans le cadre de la lutte contre la maladie à Coronavirus.	10-sept-20	<b>1 967 871 000</b>		3 000 000	1 967 871 000	EUR	655,957	Santé ; Eau et assainissement

n°	intitulé	date de signature	Montant		montant	intitulé de la devise		secteur d'intervention
			don	prêt		devises	F CFA	
<b>Allemagne</b>								
9	Projet transferts monétaires pour la sécurité alimentaire et humanitaire	03-juin-20	13 119 140 000		13 119 140 000	EUR	655,957	Social
10	Central solaire régionale, Phase II (Kodeni II)	21-déc-20	11 151 269 000		11 151 269 000	EUR	655,957	Energie
<b>Autriche</b>								
11	Projet de construction et d'équipement d'un Centre de radiothérapie pour le traitement du cancer à Bobo-Dioulasso	29-sept-20		9 615 322 726	9 615 322 726	EUR	655,957	santé
12	Projet IMPULSE	09-déc-20	852 744 100		852 744 100	EUR	655,957	PME
<b>Suède</b>								
13	Appui au Forum national des défenseurs des droits de l'Homme	14-févr-20	5 400 000		5 400 000	SEK	60,000	Droits humain
14	Amendement 2 du Projet de Valorisation Agricole des Petits Barrages (ProValAB) au Burkina Faso	14-déc-20	984 641 880		984 641 880	SEK	60,000	
<b>Pays Bas</b>								
15	Etude de réalisation du CHU Fada	23-nov-20	393 574 200		393 574 200	EUR	655,957	Santé
<b>SUISSE</b>								

n°	intitulé	date de signature	Montant		montant F CFA	intitulé de la devise		secteur d'intervention
			don	prêt		devises	devise	
16	Programme d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat agricole au Burkina Faso (PAPEA I)	21-févr-20	5 571 450 000		5 571 450 000	CHF	619,050	Agriculture
17	Avenant Programme d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat agricole au Burkina Faso (PAPEA)	17-nov-20	355 953 750		355 953 750	CHF	619,050	Finances
<b>REPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE</b>								
18	Echange de notes relatives au Don de matériel à titre d'aide humanitaire pour soutenir la lutte contre le COVI-19	26-mars-20	705375500		705 375 500,00	CFA	1,000	santé
19	SMART Burkina	29-sept-20		46 480 000 000	46 480 000 000	Y RMB	83,00	Sécurité
<b>USA</b>								
20	Programme d'appui à la cybercriminalité et au renseignement (PACYR-BF)	05-mai-20	11 000 000 000		11 000 000 000	USD	550,00	Sécurité
21	Programme d'appui à la cybercriminalité et au renseignement (PACYR-BF)	01-mai-20		47 884 861 000	47 884 861 000	EUR	655,96	Sécurité
22	Projet "Burkina Faso, Régional Program"	09-juin-20	14 507 886 250		14 507 886 250	USD	550,00	Sécurité; Gouvernance
23	Millennium Challenge Compact (MCC)	12-août-20	247 500 000 000		247 500 000 000	USD	550,00	Energie
<b>Japon</b>								
24	Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation par le renforcement de la collaboration école/communauté (PAQER-CEC)		3 263 569 915		3 263 569 915			Education

n°	intitule	date de signature	Montant			montant		intitule de la devise		secteur d'intervention
			don	prêt	devises	F CFA	devise	devise		
25	"Projet d'Amélioration de la Situation Nutritionnelle à travers l'Agriculture" (PASNA)		2 500 000 000			2 500 000 000				Santé ; Education
26	Aide Alimentaire KR 2020		1 500 000 000			300 000 000	1 500 000 000	YEN		Social
27	DON COVID		1 500 000 000			300 000 000	1 500 000 000	YEN		Santé, Social
<b>FSD</b>										
28	Projet d'aménagement de 1812 ha de périmètres irrigués de sono kouri					20 000 000	11 116 990 830	USD	550,00	Agriculture
29	Projet de construction et de bitumage de Route Nationale Tougan Ouahigouya RN10)					15 000 000	8 250 000 000	USD	550,00	Infrastructure
<b>Total par instrument de financement</b>			346 134 57 795			169 147 73 726				
<b>Total Général</b>						<b>515 281 731 521 F CFA</b>				

Annexe 4 : Tableau récapitulatif sur l'histoire du ministère

Années	Dénominations	Ministres
1957	Ministère des finances	Joseph OUEDRAOGO
1958-1959	Ministère des finances	Gérard Kango OUEDRAOGO
1960-1962	Ministère des finances	Réné BASSINGA
1962-1963	Ministère des finances	François BOUDA
1963-1965	Ministère du Plan et des Affaires Economiques	Charles Bila KABORE
1965-1966	Ministère des Finances et du Commerce	Raphael MEDAH
1966-1976	Ministère des finances et du commerce	Tiémoko Marc GARANGO
1976	Ministère des finances	Mamadou SANFO
1976-1980	Ministère des finances	Léonard KALMOGO
1980-1982	Ministère des finances	Edmond KI
1982	Ministère des finances	Inoussa MAIGA
1982-1983	Ministère des finances	Pascal SANOU
1983-1986	Ministère des ressources financières	Justin Damo BARRO
1984-1987	Ministère du budget <sup>5</sup>	Adèle OUEDRAOGO
1986-1987	Ministère des ressources financières	Talata Eugène DONDASSE
1987-1988	Ministère des finances	Guy SOME
1988-1991	Ministère des finances	Mme Bintou SANOGO
1991-1992	Ministère des finances et du plan	Frédéric Assomption KORSAGA
1992-1993	Ministère des finances et du plan	Rock Marc Christian KABORE
1993-1994	Ministère des finances et du plan	Ousmane OUEDRAOGO
1994-1996	Ministère de l'économie et des finances	Zéphirin DIABRE
1996-1997	Ministère de l'économie et des finances	Kadré Désiré OUEDRAOGO

<sup>5</sup> Création d'un ministère connexe chargé du budget

Années	Dénominations	Ministres
1997-2000	Ministère de l'économie et des finances	Tertius ZONGO
2000-2002	Ministère de l'économie et des finances	P. Ernest YONLI
	Ministre délégué chargé des finances et du budget	Jean Baptiste COMPAORE
2002-2008	Ministre délégué chargé du développement économique	Anne KONATE
	Ministère des finances et du budget	Jean Baptiste Marie Pascal COMPAORE
	Ministère de l'économie et du développement	Seydou BOUDA
2008-2014	Ministère de l'économie et des finances	Lucien Marie Noel BEMBAMBA
	Ministre délégué chargé du budget	Marie Thérèse DRABO/KEITA
	Ministre délégué chargé du budget	François Marie Didier ZOUNDI
	Ministre délégué chargé du budget	Clotilde KY
2014-2015	Ministère de l'économie et des finances	Gustave SANON
2016-2019	Ministre délégué chargé du budget	Amina BAMBARA/BILA
	Ministère de l'économie, des finances et du développement	Rosine COULIBALY/ SORI
	Ministre délégué chargé du budget	Edith Clémence YAKA
2019 à nos jours	Secrétariat d'Etat chargé de l'aménagement du territoire	Pauline ZOURE
	Ministère de l'économie, des finances et du développement	Lassané KABORE
	Ministre délégué chargé du budget	Edith Clémence YAKA
	Ministre déléguée chargée de l'aménagement du territoire	Pauline ZOURE

## EQUIPE D'ELABORATION DE LA RETROSPECTIVE 2020

- Madame **SANE/CONGO Aïssata**, Directrice générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Madame **BAKAYOGO/ZOUNGO Aminata**, Directrice du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **BAKOLO Léon Hermann**, Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur **DIALLO Assane**, chargé de Contrôle interne à la Direction générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur **SAWADOGO Ilyasse**, Chargé d'études à la Cellule d'appui technique / Direction générale des études et des statistiques Sectorielles ;
- Monsieur **ZONGO Alexis**, Chargé d'études à la Cellule d'appui technique / Direction générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Madame **TRAORE Satta**, de la Direction générale de la coopération ;
- Monsieur **YAMEOGO K. Richard** de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **OUEDRAOGO Sayouba**, de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **KOEBA Mahomed** de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame **ROUAMBA/CONGO Adeline** de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **SIMPORE Charles W.** de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **GUIGMA Payédé** de la Direction du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur **ZIBA Aubin**, de la Direction de la formulation des politiques ;
- Monsieur **BAYALA Bouboualé** de la Direction des statistiques sectorielles ;
- Madame **SANGO/SAWADOGO Rihanata** de la Direction de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Madame **OUEDRAOGO/DERA Maïmounata**, de la Direction de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur **SOMDA Sanitéon Julien**, Chargé du contrôle interne et de

- suivi-évaluation de la Direction des ressources humaines ;
- Madame **OUEDRAOGO Farida** à la Direction du développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur **KANGAMBEGA Delwendé Serge Parfait** de la Direction générale de l'économie et de la planification ;
  
- Monsieur **KAGAMBEGA T. Gaëtan** de la Direction de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur **KABORE Guétarim** de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur **KAMBOU Aïcha Noëlie** de la Direction générale du développement territorial ;
- Monsieur **TRAORE Souleymane** de la Direction de l'administration des finances ;
- Monsieur **TIBIROU Nabahiri** du Bureau comptable matières principal ;
- Monsieur **SEGDA Issa** du Secrétariat permanent du Comité national de politique économique.



Photo de l'équipe d'élaboration de la rétrospective 2020



